RÉSEAU

NOVEMBRE 2026
Volume 58, No 3
www.dominicains.ca

SOMMAIRE

Mot du Directeur **2**
Mot du Prieur provincial **3**
Mot du vicaire provincial **4**
Dans notre réseau **6**
Chroniques des communautés **13**

- *Vancouver 13*
- *Squamish 15*
- *Toronto 17*
- *Ottawa 19*
- *Saint-Hyacinthe 20*
- *Québec 21*
- *Missionnaires Adoratrices 23*
- *Japon 24*
- *Bujumbura 26*
- *Kigali 30*

Mois de la paix **32**
Le Processus de Salamanque **33**
Lettre à l'Ordre **35**
Laïcat dominicain **49**
Engagement de laïcs dominicains **50**
Des dominicains québécois à Paris **53**
Ordination du frère Lamphone Phonevilay **54**
Quatre nouveaux novices **58**
Professions simples **63**
Le CéDum a 40 ans ! **64**
La GAM 2026 **65**
La communauté Sainte-Catherine-de-Sienne **66**
Chapitre provincial **67**
Honneur à une équipe de soins palliatifs **70**
90 ans, faut fêter ça ! **73**
Une carrière et une belle amitié **74**



PROVINCE SAINT-DOMINIQUE DU CANADA

Éditeur : Frère Raymond LATOUR, o.p.
Infographie : Gabriel PROVOST

Sculpture de saint Dominique d'A. PELTIÉ, artiste québécois de Saint-Jean-Port-Joli.

Mot du Directeur

Frère Raymond Latour, o.p.

Une joie immense !

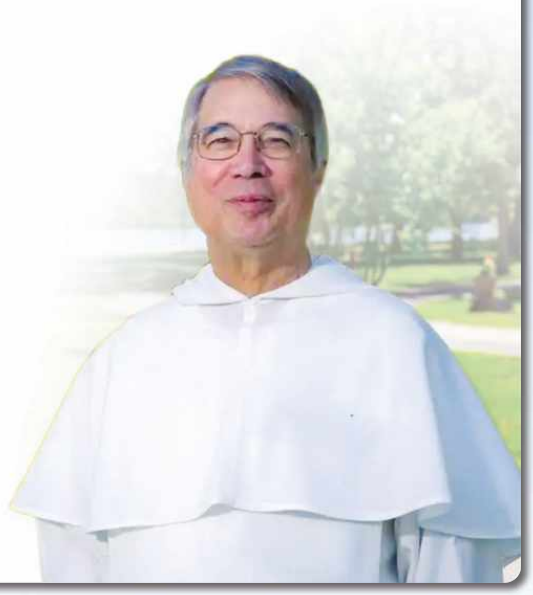
Vous connaissez ce chant : « Je suis dans la joie, une joie immense! » ? Je l'ai découvert en fréquentant les jeunes des écoles catholiques du Conseil scolaire « Mon Avenir », à Toronto. C'était toujours un bonheur de les entendre chanter cette joie qui semblait les submerger (voir le vidéo sur YouTube). Les Dominicains ne donnent pas beaucoup dans l'exubérance, mais le chant aurait convenu pour accueillir tous ces événements heureux vécus l'été dernier. Le présent numéro s'en fait l'écho.

Il y a eu d'abord la célébration du chapitre provincial, à Toronto, déjà véritable signe des temps. Pendant près de deux semaines, à la mi-juillet, au cœur de l'été, les frères du Japon, du Rwanda, du Brésil, de Vancouver, Toronto, Ottawa, Québec et Montréal se retrouvaient pour décider des orientations de l'Ordre pour les quatre prochaines années. Sous le thème « Une Province en chantier », les capitulaires ont réfléchi aux priorités à mettre en œuvre, particulièrement dans le domaine de la formation alors que de nouveaux frères se joignent à nous. Ainsi, en août, avec la fête de saint Dominique, les frères se réjouissaient de la profession de deux frères au terme de leur noviciat alors que quatre novices faisaient leur entrée.

Autre moment de joie immense : l'ordination du frère Lamphone Phonevilay, le 30 août, à l'église Saint-Dominique de Québec. Le cardinal Cyprien Lacroix a affiché son bonheur de présider à cette ordination, la première ordination d'un Laotien dans le diocèse et dans tout l'Ordre dominicain !

Les sœurs dominicaines de la Congrégation romaine ont encore ajouté à ces heureux événements. Elles célébraient la fondation de leur nouvelle communauté, établie non loin du Couvent des Dominicains de Saint-Albert : trois religieuses, provenant de divers univers culturels souhaitent s'engager à Montréal pour une présence en milieu multiculturel. Le projet a un caractère nettement prophétique, marqué par une audace et une créativité propre à inspirer la famille dominicaine.

Comment ne pas y discerner l'œuvre de l'Esprit ? Dans son homélie de la messe du Saint-Esprit lors du chapitre, le frère Hervé Tremblay rappelait toutes les barrières franchies par la première communauté chrétienne : linguistique, culturelle, ethnique, religieuse, intellectuelle. Ne sommes-nous pas conviés au même discernement, au même courage pour répondre aujourd'hui encore à l'appel au dépassement que l'Esprit nous adresse ?



Mot du Prieur provincial

Frère Yves Bériault, o.p.

L'audace évangélique

« Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et qui la gardent ! »

Cette Parole dont parle Jésus, nous le savons bien en tant que disciple du Christ, elle se fraie un chemin dans nos vies afin que nous puissions l'écouter, la garder et la faire fructifier. Car la Parole ne nous est jamais donnée pour qu'elle s'entasse dans nos cœurs, comme le grain que l'on entrepose dans un grenier.

La Parole de Dieu n'est pas faite pour les cœurs timorés ou calculateurs, elle est faite pour être donnée et risquée avec grande libéralité. Elle est faite pour nous tirer de l'avant, au-delà de nos sécurités et de nos craintes. À ceux et celles qui écoutent la Parole et qui la garde, il est demandé d'être audacieux, de cette audace évangélique qui est une béatitude et qui ne peut que combler et rendre heureux ceux et celles qui la pratique.

C'est ainsi que je comprends ce que veut dire garder la Parole. Bien sûr, elle nous transforme, elle nous appelle à être fidèles et à être bons. Elle marque nos vies, mais à condition de ne pas la garder pour soi. C'est pourquoi, sans cesse elle fait entendre son doux murmure à nos oreilles, elle se fait présente au plus profond de nos cœurs, et ça, c'est l'action de l'Esprit du Christ en nous, lui, Parole faite chair, Verbe de Dieu par qui tout a été fait.

C'est lui que l'on écoute, que l'on garde et que l'on donne, Parole que nous sommes appelés à semer aux quatre vents, hommes et femmes d'évangile qui prennent au sérieux cette présence de l'esprit du Christ en eux.

Frères et sœurs, bienheureux et bienheureuses êtes-vous, si vous êtes audacieux et audacieuses au nom du Christ !



Mot du vicaire provincial du Rwanda et du Burundi

Fr. Liboire Kagabo, o.p., vicaire provincial du Rwanda et du Burundi

Que d'événements !

L'événement sans doute le plus marquant de ces derniers mois dans le vicariat du Rwanda et du Burundi, c'est précisément le grand nombre d'événements !

La célébration du **jubilé des 50 ans de nos sœurs moniales** de Rweza a eu lieu le 27 juin. Elle s'est déroulée dans la grande simplicité et l'action de grâce, comme nos sœurs savent si bien le faire. Monseigneur Georges Bizimana, évêque du diocèse de Ngozi où se trouve le monastère, a ouvert la célébration en faisant remarquer qu'avec la présence de ces moniales en ce lieu, il y a « *des choses qui sont visibles, mais que beaucoup ne le sont pas* ». C'est vrai, les choses visibles sont bien là : le nombre de moniales qui leur permet d'aller fonder un autre monastère loin de chez elles, au Bénin ; le cadre spirituel et physique qu'elles ont su aménager ; les infrastructures qui se sont développées autour d'elles et grâce à leur présence : un centre de santé, une école, un village…Elles viennent de mettre sur pied un centre d'accueil pour des retraites d'une cinquantaine de places, qui vient de combler un grand besoin dans le diocèse… Mais les choses invisibles sont innombrables et bien plus importantes. Elles constituent le socle sur lequel reposent les choses visibles.

Le **chapitre du vicariat** a suivi immédiatement après. Il s'est tenu à Rulenge, en Tanzanie. Cet événement devait avoir lieu l'année dernière. La fermeture de la frontière entre le Burundi et le Rwanda l'a empêché. Les frères se sont contentés d'organiser l'élection du vicaire provincial qui devait avoir lieu pendant ce chapitre. Cette élection s'est déroulée par Zoom grâce à toute une organisation qui a bénéficié des grandes compétences technologiques de notre frère Didier Caenepeel. Le reste du programme du chapitre vicarial a été reporté sine die. Dès que le nouveau conseil du vicariat a été mis en place, nous avons remis la question sur le tapis. Nous avons alors envisagé d'organiser le chapitre du vicariat en dehors de nos deux pays. Il se trouve que la petite ville épiscopale de Rulenge, en Tanzanie, est située à égale distance de Bujumbura, de Kigali et de Nyagatare. Nous l'avons donc choisie comme lieu de notre chapitre vicarial. Effectivement, nous avons pu l'organiser et nous y rendre sans trop de difficultés. Nos travaux se sont bien déroulés, même si le confort n'était pas celui que certains auraient souhaité. Les actes du chapitre attendent encore d'être publiés, les autres événements ayant presque éclipsé celui-ci.

Le troisième grand événement a été **le chapitre provincial de Toronto, du 12 au 21 juillet**. Nous en aurons sans doute des échos plus autorisés ailleurs dans ce numéro de Réseau. Les Actes déjà publiés nous renseignent déjà sur l'essentiel. Le rédacteur de cette chronique a eu la malchance de ne pas pouvoir y participer, son visa canadien lui ayant été délivré trop tard. Les autres frères délégués du vicariat ont néanmoins pu y assister.

Vint ensuite **la série des ordinations sacerdotales.** Pour la première fois dans notre vicariat, six de nos frères ont été ordonnés prêtres la même année : trois proviennent du Burundi et trois du Rwanda. Les ordinations ont eu lieu à des dates et en des lieux différents. Au Burundi, c'est dans le cadre de la fête de saint Dominique, le 8 août, que notre frère évêque Emmanuel Ntakarutimana a ordonné nos trois frères : Silas Nizigiyimana, Emmanuel-Noël Nsanzerugeze-Nsanzurwimo et Prime Nsavyimana. L'ordination s'est déroulée dans notre local de Kinanira-Kanyosha. Au Rwanda, les ordinations ont eu lieu deux semaines plus tard, le 23 août 2026, dans les locaux de notre maison de Nyagatare. L'évêque du diocèse de Byumba, Mgr Pappias Musengamana, ayant été empêché par un événement pastoral majeur, c'est l'évêque du diocèse de Kabgayi, Mgr Balthazar Ntivuguruzwa, qui a présidé les cérémonies et ordonné nos trois frères du Rwanda : Joseph

Habarurema, Jean de Dieu Ndayisenga et Diogène Sano Mwizere. Ont ensuite suivi les messes des prémices de nos jeunes prêtres dans leurs paroisses respectives. Un marathon fatigant, réjouissant… et coûteux !

Nos jubilés respectifs – 50 ans de sacerdoce pour le frère Liboire Kagabo et 25 ans pour le frère Symphorien Ntibagirirwa – se sont discrètement glissés dans le cadre des ordinations de Bujumbura. L'ensemble a constitué une grande fête qui a réuni plus de mille personnes. Les ordinations de Nyagatare ont également attiré une foule importante, estimée à environ neuf cents personnes. Dans les deux cas, la participation à la préparation et à l'organisation de ces célébrations a grandement bénéficié du soutien des fidèles qui prient aux côtés de nos communautés. À Bujumbura, les dépenses liées à la célébration ont été couvertes à 50 % par la collecte de fonds organisée par nos fidèles…

Le dernier événement n'est pas des moindres. Il se compose de deux volets. Il s'agit tout d'abord **du colloque sur les religions traditionnelles africaines**, puis **de la 16e Assemblée générale de l'Interafricaine Dominicaine** (IAOP). Les deux événements ont eu lieu au Nigeria, dans la ville d'Ibadan, dans notre grand couvent situé là-bas et à l'Université dominicaine de ce couvent (DU, Dominican University). Le colloque avait été préparé depuis quelque temps par le conseiller à la vie intellectuelle de l'IAOP, le frère Georges Alahou, sous la supervision du Socius du Maître de l'Ordre pour l'Afrique et Madagascar, le frère Roger Gaise, et avec le soutien du Socius pour la vie intellectuelle de l'Ordre. Le colloque s'est déroulé sur deux journées complètes, les 28 et 29 août 2026. Quatre conférences principales et une vingtaine de tables rondes ont été présentées. Le frère Liboire Kagabo a présenté l'une des quatre conférences intitulée : « *Penser Dieu à partir des religions traditionnelles africaines : une herméneutique existentielle* ».

L'Assemblée générale de l'IAOP a suivi immédiatement le colloque au même endroit, du 31 août au 4 septembre 2026. Elle a vu la participation du Maître de l'Ordre, le frère Gérard Francisco Timonner III, et de ses assistants. Outre le socius pour l'Afrique et Madagascar, étaient présents le socius pour la vie apostolique, le promoteur général des fraternités sacerdotales de saint Dominique et le secrétaire général de l'Ordre. Le socius pour la vie intellectuelle s'est adressé aux membres de l'Assemblée générale en ligne. Ce fut également l'occasion d'élire la nouvelle Commission de coordination. C'est ainsi que notre frère Symphorien Ntibagirirwa a été élu conseiller pour la vie intellectuelle.

Tant le colloque que la 16e Assemblée générale de l'IAOP étaient placés sous le signe du jubilé marquant les 50 ans de la création de l'IAOP. C'est en effet en 1976 que l'IAOP a vu le jour à la demande du Maître de l'Ordre de l'époque, le frère Vincent de Couesnongle. Une année plus tard, la première équipe de coordination a été mise sur pied. J'ai eu l'honneur d'en prendre la tête pendant quatre ans (de 1977 à 1981), alors que j'étais encore un tout jeune prêtre. Depuis lors, l'aventure se poursuit avec bonheur !

Notre vicariat a vu quatre de ses membres participer à ces deux derniers événements : Monseigneur Emmanuel Ntakarutimana, o.p., qui a été coordonnateur de l'IAOP de 1993 à 1999 et qui a été invité pour ce 50e anniversaire ; sœur Sapience Ndereyimana, moniale de Rweza, ancienne prieure et actuellement présidente de la Fédération des monastères d'Afrique ; le frère Symphorien Ntibagirirwa, en tant que l'un des modérateurs du colloque et délégué de notre vicariat à l'Assemblée générale de l'IAOP, ainsi que moi-même, en tant que premier coordonnateur de l'IAOP, conférencier et supérieur majeur de notre entité.

C'était la période des vacances, pourrait-on dire ! Un peu fatigant, tout de même ! Nous reprenons peu à peu le cours normal de la vie. Les frères étudiants sont retournés ou sont partis vers leurs lieux d'études, les autres poursuivent leurs apostolats respectifs, tandis que les nouveaux prêtres assument progressivement leurs responsabilités là où ils se trouvent.

Dans notre réseau

Agenda du prieur provincial

28 octobre au 10 novembre : visite fraternelle aux frères du Japon

3 au 6 novembre : rencontre avec les prieurs provinciaux de l'Inde et des Philippines à Manille

20-21 novembre : conseil provincial à Ottawa

25 novembre au 5 décembre : visite canonique du Maître de l'Ordre et ses socii au Canada

7 au 17 décembre : visites fraternelles aux couvents de Oakland et de Vancouver.

16 décembre : Rencontre avec Mgr McGrattan, évêque de Calgary

Nominations

- Le frère Lamphone Phonevilay a été institué comme Vicaire du Prieur provincial pour le projet Saint-Dominique de Québec (septembre 2026). À ce titre, il devient porte-parole autorisé du prieur provincial. Il sera responsable du maintien des services actuels offerts par les Dominicains à l'église Saint-Dominique de Québec et coordonnera les activités reliées à ce projet. Le frère François Pouliot l'appuiera comme coordonnateur des activités culturelles et artistiques.

- Le frère Silas Nizigiyimana, a été nommé père-maître des étudiants à Bujumbura. Il succède au frère Ézéchiel Rivuzimana.

Assignations

- Le frère Michel Gourgues, au Couvent Saint-Albert-le-Grand, résidence Basile Moreau, 26 juin 2026.

- Le frère Andrew Angelo Antes, au studentat de Oakland, août 2026.

- Le frère Andrew (Martin) Heakes, pour études, à la communauté Saint-Dominique de Québec, août 2026.

Nominations du chapitre provincial 2026

Le conseil provincial

Prieur provincial : Fr. Yves BÉRIAULT

Socius du provincial : Fr. Raymond LATOUR

Régent des études : Fr. Hervé TREMBLAY

Syndic : Fr. André DESCÔTEAUX

Conseillers provinciaux

Fr. José Apolinário KAHOMBO (1er définiteur)

Fr. Raymond LATOUR (2e définiteur)

Fr. Lamphone PHONEVILAY (3e définiteur)

Fr. Hervé TREMBLAY (4e définiteur)

Conseillers subsidiaires

Fr. Dieudonné BIGIRIMANA

Fr. Gustave NSENGIYUMVA

Plusieurs autres nominations ont été effectuées pour les différents conseils (formation, finance, vie intellectuelle etc.) ainsi que pour l'équipe de la pastorale vocationnelle. Quelques membres des fraternités dominicaines seront intégrés dans ces conseils.

Dans notre réseau

Entrée au noviciat

Le 7 août 2026, durant la célébration eucharistique, cinq postulants sont entrés au noviciat du vicariat : les novices Brolin Daquin NJINE, Oreste MINANI, Méthode NIMUBONA, Jean de Dieu NKWIRIKIYIMANA et Anicet NDUWAYEZU.

- MM. Michael Ocenar, Vincent Tremblay, Daniel Alvarez et Christopher Ruest ont fait leur entrée au noviciat des dominicains canadiens, à Vancouver. On trouvera ailleurs leurs photos ainsi qu'une présentation détaillée de ces frères-novices.



Professions solennelles chez les moniales de Rweza

- Les sœurs Espérance Marie du Sacré-Cœur de Jésus et sœur Marie Ange ont fait profession solennelle chez les moniales de Rweza. Deux autres ont renouvelé leurs vœux; il s'agit des sœurs Okwuokie Mary Catherine Nkendilim et Ogbu Angela Tochukwu.

- Notons que les moniales ont également inauguré leur maison Saint-Dominique, qui servira d'hôtellerie.

Professions simples

Le 8 août, le frère Gabriel SAMBA a reçu la première profession des novices Innocent NIBIGIRA, Adronis IRANYONGEYE ET Bénie Bienvenu LOEMBA.

Première profession (Vancouver)

Au terme de leur noviciat, les novices canadiens ont prononcé leur première profession dans l'Ordre des Prêcheurs et vont poursuivre leur formation et leurs études : les frères Andrew Angelo Antes (à gauche) et Andrew (Martin) Jacob C. Heakes.



Professions solennelles au vicariat

- Les frères Audace KWIZERA et Frederick DENGEYINGOMA ont fait profession solennelle.

Dans notre réseau

Ordinations presbytérales

- Six frères ont été ordonnés dans le vicariat. L'ordination des frères Prime Nsavyimna, Silas Nizigiyimana et Emmanuel-Noël Nsanzurwimon-Nsanzerugeze a eu lieu à Bujumbura. Ils ont été ordonnés par notre frère Mgr Emmanuel NTAKARUTIMANA, évêque du diocèse de BUBANZA au BURUNDI. (Nijimbere 2025). Les trois autres ordinations ont été célébrées à Nyagatare, le 22 août, pour les frères Diogène Sano Mwizere, Joseph Habarurema et Jean-de-Dieu Ndayisenga. L'ordination presbytérale leur a été conférée par Monseigneur Balthasar Ntivuguruzwa, évêque du diocèse de Kabgayi.

- Frère Lamphone Phonevilay, ordonné à l'église Saint-Dominique de Québec, le 30 août dernier par son Excellence le Cardinal Gérald Cyprien Lacroix. (voir ailleurs dans le RÉSEAU)

Incendie à Bujumbura

Le 21 août dernier, vers 6 h. du matin, un incendie s'est déclaré dans les édifices commerciaux situés derrière le couvent dominicain Saint-Thomas-d'Aquin, à Bujumbura. L'incendie s'est vite propagé à l'édifice voisin. Les frères du Couvent ont été mis à contribution pendant une douzaine d'heures pour combattre le brasier qui menaçait le couvent. Heureusement, aucune conséquence fâcheuse pour les frères ou le Couvent.

Déménagement

Les sœurs Rose Nadeau, Raymonde Dussault, Jeannine Nadeau, Teresita Paderanga et Luz Paderanga ont déménagé le 15 septembre dernier du Domaine de Bordeaux au Jardins Lebourgneuf, situé sur le boulevard du même nom. Elles rejoignent un groupe de 13 autres religieuses de la même communauté. Toutes les sœurs dominicaines de la Trinité sont maintenant logées au même endroit. Il s'agit d'une vaste RPA qui accueille près de 400 personnes.

Mission d'accueil

Les moniales de Prouilhe sont à la recherche de personnes, de préférence un couple de laïcs, pour poursuivre la mission d'accueil amorcée par un couple canadien dans la dernière année. Il s'agirait d'un engagement de six mois à un an.

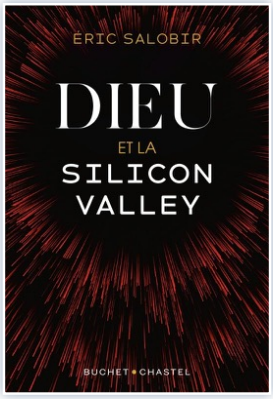
Provinciaux francophones

Les prieurs provinciaux des provinces francophones, les frères Didier Croonenberghs (Belgique) et Olivier de Saint Martin (Toulouse) ont effectué un séjour au Québec, discutant avec leur homologue canadien, le frère Yves Bériault, de divers sujets tout en appréciant les couleurs automnales. Le frère Nicolas Tixier, de la province de France, s'est joint à eux en visioconférence.

Dans notre réseau

Nouvelle publication du frère Éric Salobir

Intelligence artificielle, robotique, transhumanisme... jamais le progrès n'a suscité autant d'interrogations vertigineuses. Saurons-nous profiter de cette révolution sans perdre notre âme ? Passé par une école de commerce et par la finance avant de rejoindre l'ordre des Dominicains, Eric Salobir nous guide dans le dédale de ces avancées technologiques. Il revendique de vivre à une époque où la science et la spiritualité ne doivent pas s'opposer, mais, plus que jamais, s'appuyer pour relever les immenses défis actuels. Fondateur du think tank Optic, qui observe les incidences des nouvelles technologies sur l'humain, et consulteur auprès du Saint-Siège, il favorise dialogues et confrontations entre les représentants d'une Eglise de 1,313 milliard de catholiques, qui exerce l'une des influences politiques et spirituelles plus anciennes au monde, et les grands patrons d'un petit territoire californien rassemblant 73 des 1 43 milliardaires de la tech, qui ont changé la vie quotidienne de milliards d'individus pour le meilleur et pour le pire. Il est vital de jeter un pont entre ces univers aux temporalités si différentes. Jamais, affirme Eric Salobir, l'être humain n'a été aussi puissant, et aussi perdu face aux deux chocs du XXIe siècle : la révolution numérique et le réchauffement climatique. D'où la question au coeur de ce livre : comment l'éthique et la spiritualité peuvent-elles accompagner l'une et affronter l'autre ?



Lancement : « Chicoutimi, capitale du monde »

M. Robert Maltais, proche des dominicains a publié un nouveau roman : « Chicoutimi, capitale du monde ». Le lancement a eu lieu à la librairie Raffin, le 13 octobre, en présence d'une représentante de la maison d'édition Druide et de plusieurs amis de l'auteur à sa onzième publication. M. Maltais est originaire de Chicoutimi… (devenue Saguenay).



L'Étincelle, chronique du noviciat

Le frère Dieudonné Bigirimana, maître des novices, au mois d'août dernier, a lancé une petite chronique du noviciat, « L'Étincelle », publiée chaque mois. Il s'agit d'une « fenêtre ouverte sur ce que l'Esprit fait germer ici, un aperçu simple, vivant et fidèle de notre vie fraternelle », explique le frère Dieudonné.

L'ÉTINCELLE
The Province of St. Dominic of Canada

Le CéDum a quarante ans

Le CéDum, fondé par le frère Guy Lespinay, a célébré ses quarante ans d'existence le 20 septembre dernier. M. Gustavo Garay en est présentement le Directeur et l'animateur. (Voir ailleurs dans le Réseau). Sœur Suzanne Demers était de l'équipe des premières heures, avec le frère Yves Bériault.









M. Michel Bélisle, du Conseil d'administration du CéDum remet un petit cadeau au frère Guy Lespinay. À ses côtés, Madame Christine Husson et sœur Suzanne Demers.

Dans notre réseau

Fondation d'une nouvelle communauté

Les sœurs de la Congrégation romaine ont célébré la fondation de leur nouvelle mission à Montréal. Il s'agit d'une insertion en milieu multiculturel. Trois religieuses composeront cette communauté nommée « Sainte-Catherine-de-Sienne » : les sœurs Clarisse Madimba Wa Mulumba, Jacqueline Richard et Alphonesine Gbannan (ordre de la photo). Sœur Catherine Élisabeth Rendu, conseillère générale promulguait la fondation de cette communauté.



Site internet

RÉSEAU vous invite à découvrir le site internet renouvelé de la province canadienne. Vous pourrez, entre autres, y accéder à des vidéos et les numéros de RÉSEAU y seront aussi logés. Voici le lien pour ce site que vous aurez avantage à visiter régulièrement… entre deux parutions de ce bulletin.

https://dominicains.ca

Abonnez-vous !

Les Dominicains canadiens souhaitent intensifier leur présence sur les réseaux sociaux.

Si vous avez produit du matériel qui aurait avantage à être partager, vous pouvez en faire l'envoi à

communications@dominicains.ca

Le provincialat



PHOTO : YVES BÉRIAULT

Décès

+ Madame Louise Lepage-Allard, mère de notre frère Maxime Allard, décédée à Montréal le premier juillet 2026. Elle était âgée de 93 ans. Ses funérailles ont été célébrées à l'église conventuelle des Dominicains de Saint-Albert, le 25 juillet, en présence de nombreux frères et membres de la famille dominicaine. Nos condoléances au frère Maxime et aux membres de sa famille.



+ Le Dr Kamal Joseph Zariffa s'est éteint paisiblement le 6 août dernier. Il croyait en la science et la médecine pour soulager la souffrance humaine. En tant que psychiatre pour enfants et adultes, il a aidé d'innombrables personnes en difficulté. De plus, il avait toujours un conseil à offrir à ceux qui sollicitaient son avis sur les défis de leur vie. Il appartenait au bras laïc de l'ordre des Dominicains et œuvrait au sein de la communauté de la Paroisse St-Sauveur.



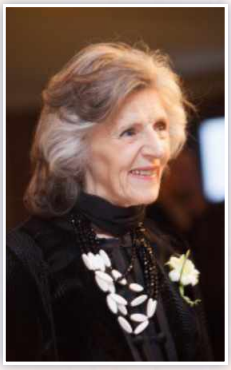
+ Madame Lynn Stewart, à l'hôpital de Tracadie, le 10 octobre 2026, à l'âge de 63 ans. Elle était la nièce de notre frère Jean-Paul Stewart.



+ Sœur Noëlla Gagné, décédée le 29 août, à l'infirmerie intercommunautaire des Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier. Elle était membre de la congrégation Les Dominicaines Missionnaires Adoratrices. Elle comptait 67 ans de vie religieuse. Elle était âgée de 92 ans.



+ Madame Madeleine Saint-Jacques, à Montréal, le 27 septembre 2026. Elle était très attachée à la mission des Dominicains, particulièrement le Collège Universitaire Dominicain (CUD) qui la compte parmi ses bienfaitrices. Elle était âgée de 91 ans. Ses funérailles auront lieu à l'église Saint-Albert-le-Grand, le 7 novembre.



+ Madame Josefina Ortega Ramirez, à Coyotepec, au Mexique, le 8 octobre 2026. Elle était la mère de M. Gustavo Garay, directeur du centre étudiant, CéDum. Ses funérailles ont été présidées par le fr. Hector Armando Reyes Vazquez, o.p.



Chronique de Vancouver

Père David Bellusci, o.p.

Une communauté en croissance

La communauté de Vancouver a considérablement grossi en très peu de temps : elle comporte maintenant douze frères, dont quatre novices.

En tant que maison de formation du noviciat, le rythme a également changé, avec les offices chantés, le défilé des habits blancs pendant les repas, ainsi que les éclats de rire et les chahuts pendant les récréations. On pourrait dire bien des choses sur la communauté dominicaine de Vancouver : c'est un couvent jeune, actif, pieux et dévoué à la Vierge Marie.

Vancouver vit également la réalité de la vie dominicaine dans un contexte multiculturel, avec des frères provenant de partout au Canada, d'Arménie, d'Inde, d'Italie, de Malaisie et du Rwanda. Même les frères canadiens ont leur propre culture, qu'ils soient de l'Alberta, de la Saskatchewan ou du Québec. L'unité de la communauté se trouve dans la mission dominicaine d'évangélisation : prêcher l'Évangile du salut.

Le frère José Thomas poursuit ses nombreuses activités pastorales à l'Hôpital général de Vancouver, à la paroisse Holy Name et à la cathédrale Holy Rosary. Le frère José, très matinal, prend l'un des tout premiers SkyTrain partant de notre station Joyce-Collingwood pour se rendre à son lieu d'affectation. Outre ses obligations paroissiales, le frère Gabriel dispense des cours sur la spiritualité dominicaine aux novices ; et pour compléter son enseignement, le frère Gilles se réjouit à l'idée de donner son cours sur l'histoire de l'Ordre des Prêcheurs au Canada. Pour sa part, le frère Joseph a pris un repos bien mérité en accompagnant des pèlerins vers les sanctuaires mariaux d'Europe, un pèlerinage qui s'inscrit à merveille dans la continuité de la fête de la Nativité de Marie célébrée à la paroisse Sainte-Marie. Le frère Mark s'est révélé un secrétaire conventuel efficace, chargé de gérer et de consigner les commentaires, les décisions et les votes des huit frères. Le frère Pierre a mis à profit ses compétences en montagne pour guider les novices à travers les pâturages enneigés de Squamish.



Les novices sont un vrai bonheur et rayonnent de la joie de la vie dominicaine, à l'image de leur maître des novices, le frère Dieudonné.

La communauté de Vancouver a célébré avec les Sœurs dominicaines de Sainte-Cécile (les Sœurs de Nashville) la fête de saint Augustin au couvent des sœurs. La torche de saint Dominique – l'Évangile qui éclaire le monde – a été bénie et placée dans la main de saint Dominique. Et à la fin de septembre, la communauté a célébré la fête des Archanges, patrons de deux frères, Gabriel et Michael.

Vocations : En septembre, le frère David, responsable des vocations pour Vancouver et l'Ouest canadien, a été invité au Collège Mary Seat of Wisdom, à Barry's Bay, pour donner une présentation sur le discernement dominicain. Seize jeunes hommes ont assisté à la conférence. Parmi eux, Lorenzo, un ami du frère Michael a manifesté un intérêt pour cette vocation.

Des candidats se pointent. À son retour à Vancouver, le frère David a rencontré un candidat dominicain, Joshua, à l'aéroport international de Vancouver. Joshua venait de passer la fin de semaine avec la communauté. À la fin de septembre, le frère David s'est rendu à Calgary pour rencontrer deux jeunes hommes en phase de discernement vocationnel, Aerius et Reuben, et a été invité à donner une présentation sur la chasteté et le discernement au « St. Joseph's Chastity Group » – un groupe de jeunes hommes prônant la chasteté – dans le cadre du discernement vocationnel. Devin a également passé une fin de semaine avec la communauté dominicaine alors qu'il poursuit son cheminement de discernement dominicain. Il avait déjà passé plusieurs fins de semaine et journées de discernement avec nous. Les novices ont également pu rencontrer James lors d'une activité récréative le samedi soir. James a fait le trajet en auto depuis Kelowna pour rendre visite à sa famille et rencontrer le frère David. Il en est à sa troisième visite. La communauté de Vancouver a également pu rencontrer Adrian ; le premier dominicain que ce candidat a rencontré à Vancouver était le frère Jose Thomas. Un autre candidat, Taylor, originaire du nord de l'Ontario, a également communiqué avec la communauté pour obtenir des renseignements sur les dominicains. Le père David a eu un appel vidéo d'une heure avec lui. Deux autres demandes de renseignements ou visites sont prévues : l'une par l'intermédiaire du frère Dieudonné, Caleb, et l'autre, Daniel, rencontré lors d'une messe de promotion de l'Association du Sacré-Cœur à West Vancouver. À la fin d'octobre, le frère David retournera à Saskatoon et à Bruno, en Saskatchewan, où il rencontrera des jeunes adultes. Riley, un ami du frère Chris vivant à Saskatoon et candidat dominicain, aidera à coordonner ces visites vocationnelles.

Veuillez prier pour ces onze personnes intéressées ou candidats — ainsi que pour l'ensemble de la province du Canada.



Le frère Xavier (promoteur pour Barcelone) avec le frère David (promoteur pour l'Ouest canadien). -Piazza Navona, Rome.

Chronique des Moniales de Squamish

Sœur Marie Thomas

La joie des Moniales… et des oursons !

Ici, dans la haute vallée de Squamish, les cornouillers sauvages sont rouges, les érables et les aulnes brillent d'une teinte ambrée, et les cèdres retrouvent leur vert profond habituel après la chaleur et la sécheresse de l'été. Le bulletin d'automne de notre monastère devrait parvenir à bon nombre d'entre vous au cours des prochaines semaines ; il contient la plupart de nos nouvelles depuis le printemps dernier. Si vous ou votre couvent n'êtes pas déjà abonnés, vous pouvez vous inscrire sur la page du bulletin de notre site Web ou en nous contactant directement.

Comme de nombreux lecteurs recevront également le bulletin de notre communauté, nous n'en présenterons ici que quelques faits saillants. Notre communauté est en bonne santé, de bonne humeur et continue de grandir. La postulante Catherine a reçu l'habit lors de la fête de sainte Catherine de Sienne, le 29 avril, et est devenue sœur Catherine-Marie de la Divine Présence. La prise d'habit de la postulante Kristy a eu lieu le 7 octobre, fête de Notre-Dame du Rosaire, et elle a reçu le nom religieux de Sœur Maria Jordan du Christ-Lumière. Les deux sœurs sont radieuses dans leurs nouveaux voiles blancs, et nous sommes heureuses d'avoir un nouveau « duo » de porteuses de cierges pour les veillées. Veuillez prier pour elles alors qu'elles entament leur noviciat.

L'été s'est écoulé rapidement, ponctué de quelques visites et excursions. Du 13 au 20 juin, Sœur Maria Dominica, Sœur Marie-Angélique et Sœur Catherine-Marie se sont rendues avec leur maîtresse de noviciat, Sœur Isabelle, à l'Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, au Québec, pour une session de formation initiale organisée par le Comité des contemplatifs du Canada. Cette session rassemble des religieuses contemplatives francophones et anglophones issues de différents ordres à travers le pays. Le 1er juillet, nous avons eu la grande joie d'accueillir le frère Gérard Timoner III et ses socii pour la messe et un pique-nique à l'occasion de la Fête du Canada. Cette visite a été une délicieuse surprise, et ce fut merveilleux de partager cette journée avec nos frères internationaux. Au début du mois d'août, le frère Anthony Giambrone, de l'École biblique, nous a rendu visite pour animer une session d'une semaine sur l'Évangile selon saint Luc. Son enseignement était





Sœur Catherine Marie

excellent, perspicace et ponctué de son merveilleux sens de l'humour. Si vous en avez l'occasion, nous vous le recommandons vivement en tant que chercheur et conférencier.

Récemment, nous avons organisé plusieurs journées de travail communautaire afin de préparer le terrain du monastère pour l'hiver. Les novices ont récolté plus de 100 courges, qui ont ensuite été nettoyées, séchées et entreposées. Les bacs à bois de chauffage de l'atelier et de la maison ont été réapprovisionnés, et les sœurs professées ont passé une journée à broyer plusieurs années de branches et de débris. Les copeaux de bois ont été immédiatement utilisés pour étouffer les mauvaises herbes près de notre champ d'épuration et de notre jardin. Une ourse et son ourson ont également passé du temps dans notre verger tout au long de la saison. Ils ont « aidé » à récolter les pommes et les courges, et ont dûment inspecté le reste de notre travail une fois celui-ci terminé. Nous avons vraiment pris plaisir à observer leurs pitreries, tout en gardant une distance de sécurité.

À la fin d'octobre, nous accueillerons le frère Dieudonné et les novices de Vancouver pour quelques jours. À la fin de leur séjour, ils se joindront à nous pour notre Journée de la famille dominicaine avec le chapitre *Mysteria Lucis* des laïcs dominicains, le 7 novembre, fête de Tous les Saints de l'Ordre dominicain. Environ une semaine plus tard, nous tiendrons la retraite annuelle de notre communauté, animée cette année par Mgr Michel Proulx, O. Praem.

Nous vous souhaitons un automne paisible et un Avent béni.



Sœur Maria Jordan





Couvent Saint-Thomas-d'Aquin, Toronto

Fr. Hervé Tremblay

Un été occupé !

L'été a été occupé à Toronto cette année. En effet, le chapitre provincial y avait lieu à partir du 12 juillet, plus spécifiquement au *St Augustine Seminary* à Scarborough (est de Toronto). Les capitulaires se sont dit satisfaits des lieux avec chambres, chapelle et salles climatisées dans un environnement calme et enchanteur. On a moins aimé la canicule de 38 degrés ou la fumée des feux de forêts… Les rencontres ont été fraternelles et les débats productifs. C'est le prieur du couvent de Toronto qui a présidé le chapitre jusqu'à l'entrée en fonction du prieur provincial (ré)élu. Des frères de Toronto ont aidé la logistique et ont visité le chapitre, surtout aux récréations du soir.

Le samedi 18 juillet, les capitulaires avaient un choix entre deux excursions. L'excursion pieuse au sanctuaire des martyrs canadiens de Midland (qui célèbre son centenaire cette année) et l'excursion profane aux chutes du Niagara. À la surprise générale, la plupart des frères capitulaires ont choisi d'aller à Midland où ils se sont heurtés à une foule immense de pèlerins. Ils en ont profité pour passer plus de temps au village de Ste-Marie-des-Hurons fort bien reconstitué et animé par des guides compétents. Le dimanche 19 juillet, beaucoup de capitulaires ont été à la paroisse du Sacré-Cœur pour la messe, puis se sont rassemblés à *Aquinas House* pour la finale de la coupe du monde, suivie d'une longue marche dans le centre-ville de Toronto. La chapitre terminé, le frère Hervé ayant été élu au définitoire, il est allé à Montréal pour ne rentrer à Toronto qu'au début du mois d'août.

La fête de saint Dominique a été célébrée à la paroisse des saints martyrs chinois de Markham (nord de Toronto), où œuvrent 5 sœurs dominicaines. Il y a aussi une fraternité laïque dominicaine en pleine expansion. Les fr. Hervé, Gustave et Mathieu s'y sont rendus avec deux sœurs de Ste-Catherine-de-Sienne d'Étrépagny, Sr. Roxanne et Sr. Aluna. La messe a été entièrement en chinois. Le magnifique repas qui a suivi avec chants et animation a été plus bilingue.

La rentrée universitaire s'est bien passée pour tout le monde, ceux qui enseignent (fr. Darren, fr. Hervé, fr. Prakash) et ceux qui étudient (fr. Gustave et Mathieu).

Les frères ont été invités à participer aux célébrations du 50e anniversaire de la paroisse antillaise de *Our Lady of Good Counsel*, où œuvrent les sœurs dominicaines de Ste-Catherine-de-Sienne. En effet, le Cardinal Francis Leo devait y présider l'eucharistie l'automne dernier, mais son père est décédé la veille. Il a remis cela au mois de mai, mais il a dû aller au conclave. Cette fois-ci était la bonne. Les fr. Hervé et Mathieu s'y sont rendus. Après la longue messe, le cardinal est allé bénir la magnifique fresque murale en dehors de l'église. Puis, il y a eu un récital et un bon repas au sous-sol. Voir la photo de tous les dominicains présents, incluant Son Éminence !





Le fr. Yves Bériault a visité la communauté du 6 au 9 octobre afin de parler, entre autres, du chapitre provincial et de rencontrer les frères.

Le fr. Hervé a prêché la retraite aux spiritains à *Our Lady Queen of Apostles* du 7 au 10 juillet. Il est allé en Guadeloupe du 11 au 18 septembre afin de rencontrer les sœurs dominicaines de Ste-Catherine-de-Sienne d'Étrépagny qui y vivent.

Les fr. Hervé, Gustave et Mathieu se sont rendus à Québec à la fin d'août pour l'ordination du fr. Lamphone et quelques jours de repos.

Le fr. Prakash a malheureusement reçu une notification de cessation d'emploi au centre Mary Ward des sœurs de Loreto pour le 31 octobre. Il doit donc reprendre la recherche d'un nouvel emploi. Entre-temps, il fait du remplacement dans les hôpitaux. Il se rendra en Inde pour des vacances en novembre.





Couvent Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa

Fr. Guy Rivard

Un chantier à Ottawa !

Bonjour à tous les membres de la famille dominicaine, de la part des frères d'Ottawa.

Nous sommes en plein chantier !

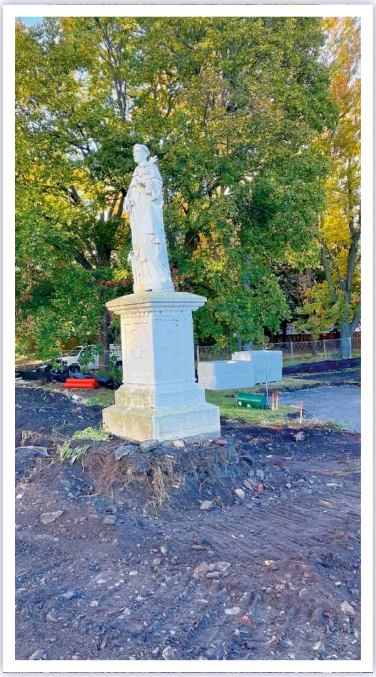
Vous verrez ci-contre les photos de l'endroit où se trouvaient le hangar à vélos et l'atelier du frère Robert Francoeur, le stationnement du bas qui est en cours d'aménagement pour accueillir un gymnase temporaire, et le jardin, transformé temporairement en stationnement. D'ici peu, ce qui était les bureaux de la paroisse deviendront des salles de bain, la salle polyvalente l'exigeant.

Il est devenu évident pour nous tous, je pense, que la paroisse doit quitter cet endroit. Mais pour aller où ? Le frère Jean-Paul est en dialogue avec le vicaire épiscopal du secteur francophone pour trouver une solution.

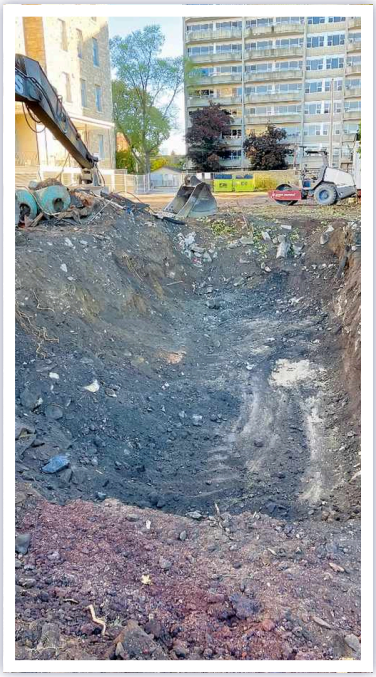
Le passage du frère Maxime a égayé notre quotidien. Nous espérons le revoir parmi nous en décembre, peut-être même pour plusieurs semaines.

Quand nous ne sommes plus que six, et que l'un s'absente, ça se remarque. Le frère Jean-Paul nous quitte pour une semaine à l'occasion de la semaine d'étude du clergé francophone du diocèse, puis ce sera au tour du frère Jean-Marc de prendre deux semaines de vacances bien méritées. L'office divin, en particulier, devient tout un défi, mais nous trouvons malgré tout le moyen de demeurer « assidus à la prière et au service de la Parole ».

Malgré tout, donc, la vie est belle. Nous rendons grâce à Dieu pour ce « encore un peu de temps » qu'il nous accorde pour être ensemble. D'ici le prochain Réseau, bonne suite du Christ à la manière de saint Dominique.







Maison du Très-Saint-Rosaire, Saint-Hyacinthe

Fr. Jean-Jacques Robillard

Le grand cycle de la vie

Depuis quelques jours, Dame Nature pleure la perte de ses beaux atours dont elle s'était parée, pensant ainsi gagner en éclat, en splendeur et en magnificence. Mais la vie nous rappelle que tout ce qui brille disparaît parfois aussi vite qu'il est apparu. Mais elle sait par expérience qu'après les jours blancs et sombres qui s'annoncent à l'horizon, elle retrouvera toute sa beauté, sa splendeur et son éclat dans un écrin de verdure. Il lui suffit d'accepter, avec patience, le cours normal des jours qui, lorsqu'elle sera toute vêtue de blanc, sauront bien lui réserver quelques belles surprises.

Depuis le dernier *Réseau*, nous avons vécu deux événements particuliers. Le premier fut un repas sous la tente et le second s'est déroulé dans un isoloir.

Le premier événement fut le traditionnel « méchoui », par une journée magnifique et une température idéale. Le soleil était au rendez-vous, ainsi qu'une petite brise qui dissipait l'inconfort que la chaleur excessive du soleil, brillant de mille feux, aurait pu nous causer.

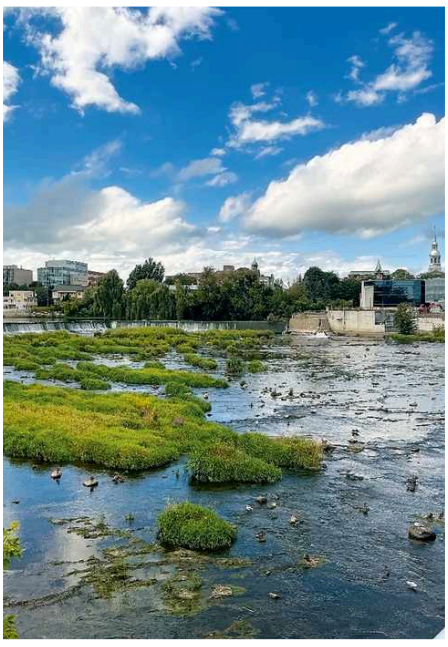
Le 25 septembre dernier, le deuxième événement s'est déroulé dans l'intimité de nos chambres, devant un isoloir portatif que des représentants des élections provinciales du 5 octobre transportaient de chambre en chambre. En effet, certaines résidences pour personnes âgées (RPA) de la ville de Saint-Hyacinthe ont été regroupées pour former un « bureau de vote », permettant ainsi aux personnes à mobilité réduite d'exprimer leur choix quant à la composition du prochain gouvernement du Québec.

Le 4 août dernier, nous avons célébré le80eanniversaire du frère Jean Doutre qui, bien qu'il entame désormais une nouvelle décennie, se porte bien. Le frère Robert Francoeur et moi-même poursuivons notre chemin avec courage. Le frère Jourdain Lavoie poursuit tranquillement son chemin vers son102eanniversaire. Pour sa part, le frère Bernard East poursuit son ministère à l'Oratoire. C'est lui qui donne à notre petite communauté sa couleur apostolique.

À tous et à chacun, un bel automne et un bon temps de l'Avent !



L'ancienne église du Couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe accueille maintenant des expositions artistiques.





Couvent Saint-Dominique, Québec

Fr. Jacques Marcotte, o.p.

Québec en fête ! Toujours en chantier !

Nous sommes à l'unisson de la Capitale nationale, prêts pour du neuf, prêts pour du changement. À l'image d'un milieu d'émergences, de festivités et de transitions !

Notre vie conventuelle est toujours un peu polarisée par ce qui se passe à six kilomètres de chez nous, à l'église St-Dominique, où quatre de nos frères sont impliqués régulièrement pour du ministère. Ils sont les artisans d'un projet qui tarde à se préciser.

Nous avons fêté là-bas *la Saint-Jean*, le 24 juin. Avec une messe solennelle, et un prolongement festif sur les Plaines. Le jour de *la Saint-Dominique* ne fut pas en reste avec une célébration non moins solennelle et un repas-partage au sous-sol de l'église. C'était avec une participation significative des membres de la Famille dominicaine de Québec.

À la fin du mois d'août, nous avons vécu l'émouvante célébration de l'ordination sacerdotale du frère Lamphone Phonevilay. Un événement de grande ampleur avec une foule considérable composée principalement de Laotiens, de membres de la Famille dominicaine et de nombreux amis et paroissiens. Le Cardinal Gérald-Cyprien Lacroix présidait la cérémonie avec son enthousiasme débordant et l'amitié qu'on lui connait pour notre communauté. Ce fut certes un moment de grâces et de bénédiction pour les Frères de Québec !

Nous sommes passés cet été par des périodes où vraiment peu de religieux étaient présents dans la maison, à cause des vacances, à cause du chapitre provincial, à cause des missions particulières qui amenaient les frères à l'extérieur pour un temps prolongé. Toujours un petit nombre était là pour « tenir le Fort » et assurer notre fidélité à l'Office divin et à la messe conventuelle quotidienne.

Après un séjour de trois mois dans notre couvent à titre de postulant, le jeune *Vincent Tremblay* nous a quittés, fin juillet, pour le noviciat. Ce qui le retiendra à Vancouver pendant la prochaine année tout au moins. En revanche, nous héritons du jeune *Louis Hamel* qui devient l'un des nôtres pour un postulat d'une année chez nous. Il poursuit présentement ses études au Cégep de Ste-Foy, afin d'obtenir, d'ici juin 2027, son diplôme en enseignement collégial.

Frère Martin Heakes, nouveau profès dans notre Ordre depuis le mois d'août, nous est arrivé de Vancouver pour devenir membre de notre communauté. Il est inscrit à l'Université Laval pour des études qui d'abord vont lui permettre de mieux connaître le français qu'il maîtrise déjà passablement bien. Frère Martin nous édifie beaucoup par sa ferveur, son sens du bien commun, tout le dynamisme qui l'anime. Il aide beaucoup aux travaux dans la maison. Un garçon vaillant et plein d'initiatives. Un témoin authentique de la joie et de la compassion de notre Père Dominique.



Le Frère Simon Lessard est venu pour quelques semaines à Québec, depuis la France, où il poursuit un programme d'études en théologie pour deux ans. Pendant son séjour chez nous, il a plongé rapidement dans le monde des jeunes adultes qui fréquentent l'église St-Dominique. Il n'a pas tardé à s'impliquer dans nos fêtes et célébrations. Avec frère Michel Grenier, il a participé à des camps de jeunes et à divers ateliers de formation catéchétiques et autres. La distance qui nous l'enlève pour le ramener à Lyon n'a pas éteint son dynamisme et sa fidélité aux gens d'ici. Merci Simon pour ton apport qui, même s'il est devenu momentanément occasionnel, nous est particulièrement précieux !

Frère Lamphone est revenu du chapitre provincial avec la charge de conseiller provincial. Une charge qu'il cumule avec des responsabilités nouvelles dans les services diocésains de la pastorale initiatique auprès des adultes (catéchumènes et néophytes). Notre nouveau prêtre se voit aussi confié le rôle d'interlocuteur mandaté par notre provincial pour la mise en œuvre du projet espace-saint-Dominique, sur le modèle d'un sanctuaire, consacré à Notre-Dame du Rosaire. Rappelons aussi que notre frère est aussi le promoteur provincial du Rosaire. Merci frère Lamphone pour tout le dynamisme, pour la sagesse et la discrétion que tu déploies dans tes engagements au milieu de nous !

Que dire de nos confrères François, Marcel D.et Michel ? Chacun y va de son mieux avec un charisme personnel, reçu et assumé, qu'il déploie spécialement auprès des jeunes familles notamment. Une pastorale discrète et personnalisée, qui demande beaucoup de patience, de persévérance et d'amour. Merci, chers frères, pour votre zèle et votre expertise pastorale originale qui se déploient au service de l'Église d'ici !

Bref, nous sommes toujours en transition à Québec ; nous sommes engagés dans un chemin de passage, où nous ne sommes pas les seuls maîtres d'œuvre. L'ouvrage nous dépasse. Nous ne voyons pas clairement les aboutissements où le Seigneur nous mène. Il nous suffit de garder le cap de l'Espérance. Notre persévérance est au rendez-vous et elle nous conduira sûrement quelque part où Dieu veut que nous soyons. C'est à suivre et à prier !



Chronique des Dominicaines Missionnaires Adoratrices

Sœur Yvette Blouin, o.p.

« Passons sur l'autre rive »

Bonjour à vous tous, membres de la grande famille dominicaine.

C'est portée par la beauté de l'automne que je viens vers vous. J'espère vous trouver en bonne santé. Voici quelques nouvelles de Beauport.

Notre sœur Noëlla Gagné, qui a exercé son ministère en Haïti et au Pérou, nous a quittées le 29 août pour la maison du Père. Ses funérailles ont eu lieu le 9 septembre dernier. Les frères Luc Chartrand et Marcel Dumont ont concélébré les funérailles de notre sœur. Nous avons apprécié leur présence fraternelle.

Après un temps de vacances, nous sommes retournées à nos activités apostoliques habituelles. Sœur Judith a repris son travail au sein de la grande paroisse Notre-Dame de Beauport. Sœur Yvette a donné une entrevue aux Serviteurs du Christ Vivant et reprendra ses cours sur la Bible. Sœur Nathalie a commencé son cours au Centre de formation chrétienne *Agapè,* succédant ainsi à madame Hélène Champagne. Sœur Louise a repris les jeudis eucharistiques le 10 septembre et, le 17, notre frère François Pouliot est venu y célébrer l'Eucharistie. Les membres de la Fraternité dominicaine missionnaire adoratrice ont repris leur réunion mensuelle dans l'après-midi du 19, animés par la belle joie des retrouvailles. Et le 24, sœur Édith a rejoint la Fraternité de saint Paul, en Alberta, par visioconférence. Quant aux Familles eucharistiques, elles ont entamé leur réunion le deuxième mardi d'octobre avec un élan renouvelé.

Dimanche 13 septembre, lors de la pause du soir, sœur Judith nous a annoncé une grande et bonne nouvelle. Le cardinal G. Cyprien Lacroix lui a demandé de se rendre à Paris avec notre frère **Lamphone** pour assister à *l'ouverture et à la première phase de travail de l'Assemblée ecclésiale provinciale, qui rassemble les diocèses d'Île-de-France (la province ecclésiale de Paris) et le diocèse des Armées, les 10 et 11 octobre.* Nous nous réjouissons grandement de cette invitation adressée à notre sœur et à notre frère.

Notre prieure générale a participé à la Grande Assemblée missionnaire organisée par la **CECQ,** dont le thème était : « *Il nous presse d'annoncer l'Évangile* ». Deux cent cinquante personnes étaient réunies au Mont Sainte- -Anne pour réfléchir ensemble, avec l'aide de l'Esprit, afin de rendre notre témoignage du Christ plus pressant, plus prégnant.

Lors de la pause du dimanche 20 septembre, nous avons appris que la ville de Québec nous avait accordé la permission de commencer la construction de notre nouveau couvent. Nous en rendons grâce à Dieu.

Le lancement de notre année a eu lieu le 25 septembre en après-midi. Le thème choisi était : « *Passons sur l'autre rive* ». Nous avons découvert ensemble que l'autre rive touche notre réalité présente comme notre réalité future et que la traversée n'est surtout pas à négliger ! Une chose est certaine, Jésus est dans la barque avec nous tout comme il nous attend sur l'autre rive. Sainte Thérèse nous dit que nous pouvons même le laisser dormir.

Le 7 octobre, nous avons célébré le78eanniversaire de notre reconnaissance canonique en tant que congrégation ; c'est pourquoi, chaque année, nous renouvelons nos vœux à cette date. Que la Reine du Rosaire veille sur nous, que saint Dominique continue de nous guider en ce mois béni. Que cette saison d'automne vous soit favorable.



Chronique du Japon

Frère Kota Kanno, de concert avec frère Michel Giard

Commémorations et espoirs

Tout d'abord, nous tenons à faire mémoire des victimes du puissant tremblement de terre survenu récemment dans la préfecture de Kumamoto, au centre ouest de l'île du Kyushu, au sud de l'archipel. Les habitants de la ville de Kumamoto et de la campagne environnante ont été particulièrement éprouvés, la région ayant été à plusieurs reprises secouée par des séismes, des typhons et d'autres aléas météorologiques. Nous nous souvenons aussi des victimes des autres catastrophes qui ont frappé le Japon cet été causées par le dérèglement climatique : plusieurs régions dont celle tout près de la préfecture de Chiba, à l'est de Tokyo, ont subi des dégâts d'inondation dramatiques et de nombreux affaissements de terrain, souvent fatals.

Par ailleurs, avec le mois d'août et la commémoration des bombardements de Hiroshima et de Nagasaki, l'Église du Japon nous invite chaque année pendant la « Dizaine pour la Paix » (Nippon Katorikku Heïwa Junkan), qui se tient du 6 au 15 août dans toutes les paroisses, à prier particulièrement pour la paix et à poser des gestes concrets pour la bâtir. Dans un monde où nous ressentons tous de plus en plus la précarité de la paix, l'initiative est on-ne-peut-plus à propos et nous gardent attentifs aux leçons de l'histoire, et aux égarements de la Seconde Guerre mondiale.

Revenant au Japon après le Chapitre provincial, j'ai constaté à nouveau que les frères, bien qu'adoptant un rythme estival, demeurent très actifs. La célébration de notre père Saint Dominique est aussi l'occasion de retrouvailles et de liesse dans nos communautés. Mais cette année, à notre paroisse Saint-Dominique de Kitasendai, au nord-est de l'archipel, ce fut aussi la commémoration du 75e anniversaire de la fondation et de la dédicace de l'église. J'ai eu le bonheur d'y participer, non sans penser à notre cher frère Raymond Latour, directeur de Réseau, qui y exerça la charge de curé pendant plus de 20 ans, et qui ne pouvait se joindre à nous ce jour là en raison de la distance.

J'ai demandé au frère Peter Yu, curé actuel de la paroisse, un frère d'origine coréenne de la Province Notre-Dame-du-Saint-Rosaire et assigné depuis 2019 à notre couvent extraterritorial du Japon, de nous parler un peu de l'événement et de la paroisse :

« Le 8 août, à l'occasion de la solennité de saint Dominique, une messe et une célébration ont eu lieu à l'église de Kita-Sendai, dans le diocèse de Sendai au Japon, pour marquer le 75e anniversaire de la fondation de la paroisse. L'évêque diocésain, des frères et sœurs dominicains, ainsi que plus de 100 fidèles accompagnés de prêtres diocésains, se sont réunis pour cette occasion importante. L'église de Kita-Sendai a été construite en 1951 par des frères de la province canadienne de l'Ordre des Prêcheurs et reste encore aujourd'hui une paroisse confiée à l'Ordre dominicain. »



En terminant, sur une note plus personnelle, permettez-moi de revenir sur ma participation au Chapitre provincial célébré en juillet dernier à Toronto et de vous partager quelques impressions, certes fragmentaires. Ce fut pour moi un véritable moment de renouvellement. Ce fut d'abord la joie de retrouver plusieurs frères, connus ou moins connus, à travers de riches moments de partage et d'échanges. Ensuite, l'ensemble des réflexions, ainsi que les homélies, m'ont profondément nourri. Cet aller-retour d'une seule semaine m'inquiétait en raison de l'adaptation sur place et du retour aux travaux quotidiens. Certes, le décalage horaire a été lourd à porter, mais cette expérience m'a apporté un grand ressourcement. De plus, j'ai pu raviver de beaux souvenirs de mon séjour à Toronto du temps où j'étais frère étudiant. J'ai redécouvert à quel point la ville de Toronto et ses frères sont accueillants.

Cependant, j'ai aussi touché du doigt certaines réalités difficiles qu'éprouve actuellement la société canadienne. En l'occurrence, l'un des jours du Chapitre, j'ai été témoin d'un ciel obscurci par une épaisse fumée qui pénétra même les salles de réunion du Grand Séminaire de Toronto où se tenait le Chapitre. Il s'est avéré être l'un des jours les plus pollués de l'histoire de la ville, affectant même une grande région du continent, en raison des feux de forêt dans le Nord. Le changement climatique touche désormais le monde entier. Pourtant, nos très chers voisins états-uniens ne semblent malheureusement pas mesurer à sa juste mesure le danger réel, et continuent de s'engager dans une direction contraire. En effet, depuis mon séjour à Toronto, j'essaie d'écouter régulièrement la radio CBC (même si beaucoup de choses en anglais m'échappent) ; il m'apparaît de plus en plus clairement que la société canadienne est très affectée par des menaces de toutes sortes venant du voisin américain. J'ai bien ressenti cette ampleur durant mon court séjour et je tenais à l'exprimer ici en toute candeur et solidarité.



Couvent Saint-Thomas-d'Aquin, Bujumbura

Fr. Édouard Nijimbere, o.p., et Fr. Symphorien Ntibagirirwa, o.p.

… Et puis, quoi encore ?

Le mois d'août 2026 a été particulièrement marquant. Le 8 août été riche en couleurs avec la célébration de la solennité de Saint Dominique à Bujumbura, l'ordination sacerdotales de trois frères, deux jubilés sacerdotaux, deux professions solennelles, ainsi que le renouvellement des vœux de nos frères étudiants. Ces différents événements constituent autant de signes de la fécondité de la vocation dominicaine et de l'action de Dieu au sein de couvent.

Les ordinations sacerdotales. Des six frères ordonnés dans le vicariat cette année, trois ordinations ont eu lieu à Bujumbura. Il s'agit des frères Prime NSAVYIMANA ; Silas NIZIGIYIMANA ; Emmanuel-Noël NSANZURWIMO-NSANZERUGEZE

Ils ont été ordonnés prêtres par notre frère Mgr Emmanuel NTAKARUTIMANA, évêque du diocèse de BUBANZA au BURUNDI. Cette célébration a été un moment de grande action de grâce pour la famille dominicaine, pour l'Église au Burundi.

Deux professions solennelles et renouvellement des vœux : À ces trois ordinations s'ajoute un autre événement majeur : la profession solennelle des frères Audace KWIZERA et Frederick NDENGEYINGOMA. Les deux frères se sont définitivement donnés à Dieu dans l'Ordre. Neuf Frères étudiants ont renouvelé leurs vœux. En contemplant toutes ces grâces, nous pouvons reprendre les paroles du psalmiste : « Qu'est-ce que le Seigneur a fait pour nous ? Quelle merveille ! »







Les frères ordinands mettent leurs mains entre les mains de l'Evêque : un signe d'obéissance









Pendant les chants d'action de grâce

Grâce sur grâce ! ***Deux jubilés sacerdotaux sont venus rehausser l'éclat de la célébration***. Le frère Liboire KAGABO, célébrait le jubilé d'or d'ordination tandis que le frère Symphorien NTIBAGIRIRWA célébrait son jubilé d'argent.

Les communautés francophone et anglophones, les amis de notre couvent, les familles et les amis des frères étaient venus nombreux (environ 1000 fidèles), faisant de cette journée un véritable chant de grâce pour le don du sacerdoce et pour la fidélité de ses serviteurs.

Les messes de prémisse se sont succédées : le frère Silas, a célébré sa messe de prémisse dans sa paroisse natale, la paroisse MUNANIRA de l'archidiocèse de Bujumbura, le 22 août 2026. Les photos suivantes en témoignent.

Le frère Emmanuel-Noël SANZURWIMO-NSANZURUGEZE a célébré sa messe de prémisse le 29 août 2026, dans sa succursale natale de RAHAGARUKA dans la paroisse CIBITOKE, diocèse de BUBANZA. Les fidèles de RAHAGARUKA, accompagnés du curé de la paroisse CIBITOKE ainsi que de plusieurs prêtres diocésains étaient dans la joie. Ils se sont réjouis de voir leur fils accéder au ministère sacerdotal. Le frère Emmanuel-Noël (au milieu avec verres fumés), était accompagné de plusieurs de ses frères dominicains, des membres du laïcat dominicain ainsi que les membres des communauté francophone et anglophone.

Le 26 septembre 2026, c'était le tour du frère Prime NSAVYIMANA. Cet événement a eu lieu dans sa succursale de KAVUMU, dans la nouvelle paroisse RUBUNGU (connue pour avoir donné 5 moniales dominicaines), dans le diocèse de NGOZI.















Les frères renouvelant les professions sont en habit simple tandis que les profès solennels portaient aussi une chape noire.

Le curé de la paroisse de RUBUNGU était présent et a été l'acteur principal des différentes cérémonies avec les fidèles de la succursale ainsi que certains prêtres du diocèse de Ngozi.

Cette célébration revêtait également une dimension familiale et mémorielle toute particulière. En effet, c'est en ce même jour que le frère Prime a procédé à la levée de deuil définitive de ses parents, son père et sa mère. Ainsi, dans la foi et l'espérance, la célébration de sa messe de première s'est trouvée intimement unie au souvenir reconnaissant de ceux qui lui ont donné la vie.



Jubilé d'argent du monastère de Rweza, 27 juin 2026. Les moniales dominicaines de Rweza ont célébré le jubilé d'argent du Monastère Notre-Dame de la Paix de Rweza le 27 juin 2026. Quatre évêques étaient présents à la célébration, notamment, Monseigneur Georges BIZIMANA, Évêque du diocèse de Ngozi, qui a présidé la cérémonie ; Monseigneur Fr. Emmanuel NTAKARUTIMANA, OP, Évêque du diocèse de BUBANZA ; Monseigneur Blaise NZEYIMANA, Évêque du diocèse de Ruyigi ; et Monseigneur Stanislas KABURUNGU, Évêque émérite de NGOZI, qui a beaucoup contribué à la naissance et à la croissance du Monastère depuis sa fondation. Le Maître de l'Ordre était représenté par son Socius pour l'Afrique, frère Roger GAISE. Le Monastère fondateur de Taulignan, France était représenté par les sœurs Marie-Élisabeth, Prieure, et Sœur Danièle.



A la même occasion, deux sœurs ont fait leur profession solennelle. Il s'agit de sœur Espérance Marie du Sacré-Cœur de Jésus et sœur Marie-Ange. Deux sœurs nigérianes ont renouvelé leurs vœux. Il s'agit des sœurs Okwuokie Mary Catherine Nkemdilim et Ogbu Angela Tochukwu. La nouvelle maison (Maison Saint Dominique) qui servira d'hôtellerie a été inaugurée. Les frères dominicains du vicariat, les laïcs dominicains, les fidèles de Bujumbura étaient venus nombreux soutenir les sœurs !



Le chapitre vicarial : Du 28 juin au 3 juillet 2026, les profès solennels du Vicariat se sont réunis à RULENGE, en Tanzanie pour célébrer le deuxième Chapitre Vicarial, à la veille du chapitre provincial. Comme les frontières entre le Rwanda et le Burundi sont fermées, et, par conséquent ne pouvant pas se réunir dans l'un ou l'autre pays, les capitulaires se sont réunis à Rulenge, une petite ville que se trouve à l'égale distance de Bujumbura, Kigali et Nyagatare. Les résolutions de ce chapitre vicarial devaient faire être discutées et faire partie du chapitre provincial. Pendant le chapitre, les capitulaires ont visité l'évêque de RULENGE-NGARA (voir photo ci-dessus)



Au Chapitre provincial 2026 au Canada : Le 7 juillet 2026, le Frère Symphorien est allé au Canada pour participer au Chapitre provincial comme prieur du Couvent Bujumbura. Il faisait partie de la commission pour la vie intellectuelle de la province dont il est désormais membre par nomination. Le Frère Liboire, Vicariat provincial, n'a malheureusement pas pu participer à ce chapitre à cause de son visa qui n'est pas arrivé à temps. Cependant, les capitulaires ont pu lui aménager une heure pour parler au chapitre en ligne.

L'IAOP célèbre ses 50 ans : un colloque pour la vie et l'avenir. Les frères Liboire (Vicaire provincial), Symphorien (promoteur des études), Mgr Emmanuel NTAKARUTIMANA (ancien socius du Maitre de l'Ordre pour l'Afrique), ainsi que Sœur Sapience NDEREYIMANA, présidente de la Fédération Notre Dame Mère d'Afrique des Moniales dominicaines ont participé à un colloque organisé par l'Inter-Africaine dominicain (IAOP), à Ibadan, au Nigeria. Le thème du colloque portait sur le thème : *Croyances et pratiques religieuses en Afrique*. Le frère Liboire y a présenté une conférence inaugurale intitulée : *Penser Dieu à partir des religions africaines traditionnelles : une herméneutique existentielle.* Ce colloque qui s'est tenu du 28 au 29 août 2026 et dont le frère Symphorien était un des modérateurs, revêtait une importance particulière puisqu'il s'inscrivait dans le cadre de la célébration du 50ème anniversaire de l'IAOP. Il s'agissait aussi d'un temps de réflexion sur la vie, la mission et l'avenir de l'Ordre en Afrique, permettant aux participants de faire mémoire du chemin déjà parcouru et d'envisager l'avenir. Le colloque a été suivi de l'Assemblée Générale qui a élu le frère Symphorien comme membre du comité de coordination de l'IAOP et son nouveau conseiller pour la vie intellectuelle.





L'entrée de l'année de formation au Couvent Saint-Thomas-d'Aquin de Bujumbura : Le 9 septembre 2026, le Couvent Saint-Thomas-d'Aquin de Bujumbura a a célébré le début de l'année de formation 2026-2027. Tous les étudiants étaient réunis pour marquer ensemble ce nouveau commencement de leur cheminement de formation. C'était le moment de l'entrée en fonction du nouveau Père Maître des étudiants, le frère Silas NIZIGIYIMANA qui succède au Frère Ézéchiel RIVUZIMANA qui vient de terminer deux mandats comme Père Maitre. La communauté a ainsi accueilli le nouveau Père-Maître et rendu grâce pour le service du sortant.



De la lutte contre la corruption et les malversations économiques au Burundi : le frère Symphorien a été nommé membre du comité national de lutte contre la corruption et les malversations économiques au Burundi, présidé par le Président de la République et son Premier Ministre. Il représentera la Conférence Épiscopale. Ce comité veillera à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption et les Malversations Économiques au Burundi.

Un incendie à proximité de notre couvent. Le 21 août 2027, deux buildings commerciaux derrière le couvent de Bujumbura (moins d'un mètre) ont été ravagé par un terrible incendie. Le couvent a miraculeusement échappé à cet incendie. Beaucoup de gens qui ont suivi cet événement sur les médias sociaux croyaient que le couvent Saint Thomas d'Aquin avait pris feu. « Si le Seigneur ne garde la maison, c'est en vain que veille les gardes ».



Couvent Saint-Dominique, Kigali

Frère Sixbert Hategekimana

Des nouvelles !

Depuis le début de l'été**,** plusieurs événements heureux se sont passés au Couvent de Kigali. Dimanche, le 28 juin, les frères Sixbert HATEGEKIMANA, Cyprien NTIBANKUNDIYE, Raphaël MANIKIZA UWINEZA, Désiré BIZIMANA, Diogène SANO MWIZERE et Irénée DAWE se sont rendus à Rulenge/Ngara en Tanzanie où s'est tenu le troisième Chapitre vicarial en dates du 29 juin au 2 juillet 2026.

Ce Chapitre avait comme thème : *Vocation à la vie dominicaine : esprit fraternel et leadership communautaire. Quel plan stratégique pour les quatre années à venir*. Les frères sont revenus de Rulenge vendredi, le 3 juillet matin pour arriver à Kigali au cours de l'après-midi de cette même date.

Mardi, le 7 juillet 2026, les frères Cyprien NTIBANKUNDIYE et Désiré BIZIMANA ont pris l'avion en direction du Canada pour participer au Chapitre provincial électif qui s'est tenu à Toronto du 12 au 25 juillet 2026.

Le frère Désiré est retourné le 28 juillet tandis que le frère Cyprien est rentré le 7 août. Le Chapitre a nommé les membres du Conseil de formation du Vicariat du Rwanda et du Burundi : Fr. Liboire KAGABO (Vicaire provincial), Fr. Sixbert HATEGEKIMANA (Maître des novices), Fr. Silas NIZIGIYIMANA (Maître des étudiants), Fr. Symphorien NTIBAGIRIRWA (Promoteur des études). Il reste à déterminer le Promoteur de la formation permanente pour compléter l'équipe.

Du 15 au 16 juillet 2026, les novices et leur maître ont fait un pèlerinage au sanctuaire Notre-Dame de Kibeho. Sur le chemin du retour, ils ont visité la statue de Jésus miséricordieux de Nyarushishi. Il s'agit d'une statue fabriquée au Mexique qui a 4,8 mètres de haut érigée sur la colline de Nyarushishi, le 8 décembre 2004. On y organise des temps de prières, spécialement la prière du chapelet de la Divine Miséricorde.

Du 20 au 25 juillet, les frères Diogène SANO MWIZE, Jean de Dieu NDAYISENGA et Joseph HABARUREMA ont fait une retraite au Monastère des Bénédictins de Gihindamuyaga. Le thème de la retraite était « Se tenir sur la brèche ».

Du 31 juillet au 6 août, le fr. Gabriel SAMBA, Prieur provincial de la Province Saint-Charles Lwanga en Afrique centrale, a animé une retraite pour les postulant et les novices au Couvent des Sœurs Missionnaire d'Afrique de Rebero. Le thème de la retraite était « Renoncer pour connaître les bienfaits de Dieu ».

Le 7 août 2026, pendant la messe, cinq postulants sont entrés au noviciat. De droite vers la gauche, il y a les novices Brolin Daquin NJINE, Oreste MINANI, Méthode NIMUBONA, Jean de Dieu NKWIRIKIYIMANA et Anicet NDUWAYEZU.







Le 8 août, pendant la messe de la St-Dominique à 11 heures, le frère Gabriel SAMBA a reçu la première profession des novices Innocent NIBIGIRA, Adronis IRANYONGEYE ET Bénie Bienvenu LOEMBA.

Dans la matinée du 20 août, le maître des novices a participé à une réunion organisée en ligne pour les formateurs de l'IAOP dans le cadre de la formation permanente des frères formateurs. Le principal objectif de cette rencontre était de réfléchir sur la transmission de la culture dominicaine, en présentant d'une part les points essentiels de chaque élément qui constitue cette culture dominicaine, en proposant, d'autre part, des orientations pédagogiques concrètes pour sa transmission dans le cadre de la formation initiale. Cinq valeurs fondamentales de la vie dominicaine ont attiré l'attention des intervenants : les conseils évangéliques ; la vie fraternelle (la Règle de Saint-Augustin, la vie fraternelle, le silence, la clôture, l'observance régulière) ; le gouvernement dominicain ; la prière dominicaine ; étude : fondation de *l'habitus* de l'étude. Quatre autres thèmes ont été ajoutés sur le programme de formation permanente des formateurs, à savoir : le rôle de chacun des acteurs intervenant dans la formation, la formation au leadership et à la responsabilité, la gestion des conflits et des crises ainsi que l'utilisation de la technologie de la communication dans la formation initiale.

En date du 22 août a eu lieu, dans communauté Saint-Albert le Grand à Nyagatare, l'ordination sacerdotale des frères Diogène SANO MWIZERE, Joseph HABARUREMA et Jean de Dieu NDAYISENGA conférée par Monseigneur Balthasar NTIVUGURUZWA, évêque du diocèse Kabgayi.

Du 21 au 25 septembre le frère Liboire KAGABO, notre Vicaire provincial a effectué une visite fraternelle dans notre Couvent. Durant son séjour, il a échangé avec la communauté sur l'insertion des frères nouvellement assignés, à savoir le frère Noël NSANZURWIMO, assigné après sa formation et le frère Emmanuel NDIHOKUBWAYO, assigné pour des raisons de stage.

Lundi le 28 septembre, le frère Raphaël MANIKIZA-UWINEZA est allé en Belgique où il va commencer ses études doctorales à l'Université Catholique de Louvain. Il y rejoint le frère Damien DUFITIMANA qui y fait aussi ses études doctorales depuis septembre 2022.







Mois de la paix

Décembre, mois de la paix consacré au Mexique

Depuis neuf ans, l'Ordre choisit chaque année, pour le Mois de la Paix, un pays en proie à d'importants conflits et à des violations des droits humains, afin d'attirer l'attention de la famille dominicaine sur les épreuves que traversent nos frères et sœurs dans ce pays. Jusqu'à présent, nous avons porté notre attention sur la Colombie (2017), la République démocratique du Congo (2018), l'Inde (2019), l'Ukraine (2020), le Venezuela (2021), le Myanmar (2022), l'Amazonie péruvienne (2023), Haïti (2024) et le Cameroun (2025).

Cette dixième année, en 2026, est consacrée au Mexique. La famille dominicaine célèbre également le 500e anniversaire de la présence et du ministère dominicains au Mexique.

Le Mois de la Paix commence le premier dimanche de l'Avent et nous offre l'occasion de prier et de témoigner notre solidarité envers nos frères et soeurs de l'Ordre qui font face à diverses difficultés.

Cette année, le Mois de la Paix débute le premier dimanche de l'Avent, le 29 novembre 2026.

Au Mexique, la population est confrontée à de nombreux défis, notamment les disparitions forcées, principalement perpétrées par des bandes criminelles organisées, et les violences faites aux peuples autochtones, aux femmes, aux filles et aux adolescents. Vous trouverez des informations détaillées sur ces problématiques dans notre Google Drive. Le thème du Mois de la Paix est : « Mexique : un pays assoiffé de paix ».

Nous vous invitons à :

(a) organiser des activités pastorales et d'autres événements publics afin de promouvoir la solidarité et de prier pour le peuple mexicain ;

(b) faire connaître ces activités et inviter votre communauté, les institutions dont vous avez la charge et vos amis à participer à la sensibilisation à la situation au Mexique.

Dans vos prières, n'oubliez pas nos frères et soeurs en Haïti, en Ukraine, au Myanmar, en Terre Sainte, au Venezuela et dans tous les autres pays en situation de conflit.

Les documents relatifs au Mois de la Paix sont disponibles sur la page « Mois dominicain de la Paix 2026 » du site web de l'Ordre (op.org). Dans les semaines à venir, d'autres documents seront disponibles, notamment des réflexions sur les lectures des dimanches de l'Avent. Ces documents seront disponibles en anglais, en espagnol et en français. N'hésitez pas à les télécharger et à les adapter à votre contexte.



Le Processus de Salamanque

Darren Dias, o.p.

Le Processus de Salamanque est une approche dominicaine de la réflexion théologique qui établit un dialogue réciproque entre l'expérience pastorale et la théologie académique. Il encourage la collaboration entre ceux qui sont engagés dans la mission et le ministère et ceux qui se consacrent à la recherche théologique, afin que les réalités vécues façonnent la recherche théologique et que la réflexion théologique éclaire la prédication et l'action. Il accorde une attention particulière aux questions de dignité humaine, de justice et aux expériences des personnes en situation de marginalité.

Les Actes du Chapitre général de Trogir (2013, §§ 112–114, 116) fournissent le premier cadre principal de ce processus. Les chapitres ultérieurs en reprennent les préoccupations : Bologne (2016, § 118) ; Biên Hòa (2019, §§ 65, 315–317) ; et Tultenango (2022, §§ 104, 222, 237(b), 291). Ces textes n'utilisent pas tous l'expression « processus de Salamanque » de la même manière ; toutefois, ils développent l'engagement dominicain à intégrer l'étude, la prédication, la mission et l'engagement face aux réalités contemporaines.

Ce processus tire son nom et son inspiration de la rencontre, au XVIe siècle, entre les missionnaires dominicains des Amériques et les théologiens de l'École de Salamanque, en Espagne. Des missionnaires tels qu'Antonio de Montesinos et Bartolomé de las Casas ont été confrontés à l'exploitation des peuples autochtones. Montesinos a prononcé son célèbre sermon le troisième dimanche de l'Avent en 1511 contre l'esclavage et les abus dont étaient victimes les peuples autochtones, posant la célèbre question : « Ne sont-ils pas des êtres humains ? N'ont-ils pas une âme rationnelle ? » L'expérience des dominicains en Hispaniola a soulevé des questions morales, juridiques et théologiques urgentes. Ils ont fait appel à Francisco de Vitoria et à d'autres théologiens dominicains de Salamanque pour qu'ils réfléchissent à ces questions, à la recherche de principes visant à défendre la dignité et les droits des peuples autochtones. Cette histoire illustre le mouvement réciproque de ce processus : l'expérience met la théologie au défi, et la réflexion théologique guide la pratique. La définition juridique des droits de la personne et la notion théologique de dignité humaine dans l'enseignement social de l'Église sont le fruit de ce processus.

Le processus de Salamanque fait écho à l'appel du pape François en faveur d'une théologie missionnaire, dialogique et attentive à la vie concrète des personnes, en particulier celles qui se trouvent en périphérie. Dans **Veritatis gaudium** (2017), François appelle à un renouveau des études théologiques par le dialogue, l'interdisciplinarité, la synodalité et l'engagement face aux défis contemporains. De même, le pape Léon XIV a également mis l'accent sur la réflexion théologique en dialogue avec l'histoire, les cultures, les disciplines et les réalités humaines contemporaines. Il prône une théologie qui va vers les autres, travaille en collaboration et sert la justice et le bien commun. Les deux papes rejettent toute séparation entre la recherche savante sérieuse et les souffrances, les espoirs, les questions et les aspirations des communautés. Le Processus de Salamanque donne à ces préoccupations une forme dominicaine en rendant intentionnelle et délibérée la relation entre l'expérience pastorale et l'étude théologique.

Le séminaire doctoral de Manille

Chaque année, des collègues de la Toronto School of Theology, de la KU Leuven et de l'Australian Catholic University organisent un séminaire à l'intention de nos doctorants. Mes deux collègues, Michael Attridge (TST) et Stephan van Erp (KUL) — tous deux laïcs dominicains — et moi-même avons décidé d'essayer de donner corps au processus de Salamanque dans notre enseignement en mettant les recherches des participants en dialogue avec les contextes locaux et l'expérience vécue. Nous avons établi un partenariat avec des établissements locaux, l'Ateneo de Manille et l'École de théologie Saint-Vincent. Les participants se sont préparés en lisant des ouvrages sur la théologie philippine et contextuelle et en se familiarisant avec les travaux de recherche de chacun avant d'arriver aux Philippines pour le séminaire. La rencontre s'est alors transposée sur place à l'Ateneo pour une attention aux réalités pastorales, avant de revenir au travail académique.

Trois visites « sur place » ont été suivies d'une réflexion théologique structurée. Le thème de la première visite portait sur la piété populaire et le *sensus fidelium*. Cela comprenait une visite à l'église du Nazaréen noir de Quiapo, où les participants ont découvert la religion vécue par les catholiques philippins ordinaires et la dévotion au Nazaréen noir. À Intramuros, nous avons été confrontés à l'héritage espagnol et colonial de l'Église. Après chaque visite, les participants ont d'abord été invités à s'attarder sur ce qui les avait marqués, mis mal à l'aise ou intrigués. Le lendemain, ils ont réfléchi ensemble à des thèmes théologiques, notamment la souffrance et la résurrection, le péché et la libération, ainsi que le rôle historique de l'Église. L'expérience est devenue une source de questions pour la théologie, et non pas simplement une illustration de conclusions préétablies.

La deuxième visite s'est déroulée à l'École de théologie Saint-Vincent et à la paroisse Saint-Vincent. Nous y avons mis l'accent sur la synodalité et l'ecclésiologie. Les participants ont rencontré de nombreux responsables laïcs des communautés ecclésiales de base locales. Les conversations et le temps passé dans le quartier ont suscité une réflexion sur l'ecclésiologie, le pouvoir, le genre, la synodalité et la participation des laïcs. Ces rencontres ont invité les participants à se demander si les descriptions théologiques de l'Église reflétaient adéquatement la vie et l'autonomie d'action des communautés locales.

La troisième visite à Payatas a particulièrement mis en lumière les enjeux éthiques et politiques du processus. Les participants ont rencontré des veuves et des orphelins touchés par des exécutions extrajudiciaires commises pendant la « guerre contre la drogue » de Duterte ; ils ont prié devant un sanctuaire commémorant les victimes du glissement de terrain survenu en 2000 dans la décharge, qui a fait plus de 200 morts ; et ils ont découvert l'économie de la récupération des ressources. Ces expériences intenses ont soulevé des questions sur la pauvreté, la violence structurelle, la résilience et la foi. Elles ont également suscité une réflexion sur l'éthique de la recherche : comment les théologiens peuvent-ils apprendre des communautés marginalisées sans transformer la souffrance en objet d'observation académique ni se livrer au « tourisme de la pauvreté » ? Après chaque visite, les participants ont non seulement analysé leurs expériences, mais se sont également interrogés sur leurs liens avec les catégories théologiques traditionnelles telles que la création, l'anthropologie, la christologie, la pneumatologie, l'ecclésiologie, etc.

Le séminaire s'est conclu par le retour des participants à leurs projets de doctorat, où ils ont identifié les questions affinées par les expériences vécues et en ont discuté avec leurs collègues. Ce mouvement — de l'expérience et de la rencontre, en passant par la réflexion théologique partagée, jusqu'à une recherche renouvelée — incarne le Processus de Salamanque. Le séminaire a montré que l'expérience vécue n'est pas un complément facultatif à la formation théologique. Elle est un interlocuteur essentiel dans la recherche théologique, contribuant à ce que les études dominicaines demeurent rigoureuses, ancrées dans la pastorale et orientées vers l'enrichissement de la prédication.











Un repas festif en compagnie du Cardinal « Ambo » David

AU DELÀ DES DROITS :
FRANCISCO DE VITORIA ET LA REDÉCOUVERTE DE LA JUSTICE

Lettre à l'Ordre à l'occasion du cinquième centenaire
de l'enseignement de Francisco de Vitoria à Salamanque
1526–2026

Chers frères et sœurs,

Il y a cinq cents ans, Francisco de Vitoria, un frère éminent de l'Ordre des Prêcheurs et un disciple de saint Thomas d'Aquin, accédait à la *Cátedra de Prima* de théologie à Salamanque. Il contribua à inaugurer une tradition théologique et intellectuelle dont l'influence allait s'étendre bien au-delà de l'université, façonnant les débats ultérieurs sur le droit, l'autorité politique, la guerre, le commerce, les droits des peuples et les relations entre les nations.

Le 5 juin 2026, l'Université de Salamanque a conféré un *Doctorat honoris causa* posthume à notre frère, distinction acceptée au nom de l'Ordre par fr. Pablo Carlos Sicouly, OP, *Socius* du Maître pour la Vie intellectuelle. Le fr. Sicouly a qualifié à juste titre l'occasion de « singulière, significative et opportune ».[1] En effet, les questions de Vitoria ne sont pas de simples questions historiques. Dans un monde marqué par la guerre, les déplacements de populations, les prétentions rivales de souveraineté et les revendications concurrentes de justice, elles sont devenues plus urgentes que jamais.

C'est en envisageant Francisco de Vitoria comme un thomiste créatif du XVI[e] siècle qu'on est le mieux à même de le comprendre. Sa formation thomiste est bien connue : il s'inscrit dans le renouveau dominicain du thomisme,[2] il a participé à l'édition de la *Secunda secundae* de la *Summa theologiae* de Thomas d'Aquin réalisée par Peter Crockaert, il a lui-même adopté la *Summa* comme cadre principal de ses cours de théologie à Salamanque et a rédigé d'importants commentaires sur l'Aquinate.[3] Cette formation est manifeste au plan doctrinal, en particulier dans ses exposés sur la loi naturelle, la communauté politique, le bien commun, la justice et le rapport entre droit naturel

[1] Ordre des Prêcheurs, « L'Université de Salamanque décerne un doctorat honoris causa posthume à Francisco de Vitoria, OP », https://www.op.org/university-of-salamanca-awards-posthumous-honorary-doctorate-to-francisco-de-vitoria-op/.

[2] La Stanford Encyclopedia of Philosophy identifie Vitoria comme participant au renouveau thomiste, notant qu'il « embrassa ce renouveau thomiste » et adopta la *Summa theologiae* de Thomas d'Aquin comme manuel central pour l'enseignement théologique. Voir Stanford Encyclopedia of Philosophy, « School of Salamanca », section « The Thomist Revival », rév. 7 septembre 2023, https://plato.stanford.edu/entries/school-salamanca/.

[3] Par exemple : Francisco de Vitoria, *Relection on Homicide & Commentary on Summa theologiae IIa–IIae, Q. 64*, trad. et introd. John P. Doyle (Milwaukee : Marquette University Press, 1997).

et droit positif. Cependant, Vitoria ne fut pas un simple commentateur de l'Aquinate. Il appliqua les principes thomistes à des circonstances que saint Thomas n'avait pu prévoir : la rencontre avec les peuples des Amériques, le statut juridique de nations inconnues des chrétiens et les questions morales soulevées par l'expansion européenne à l'échelle mondiale. L'apport de Vitoria ne fut donc ni une rupture avec le thomisme ni une simple répétition de celui-ci, mais son application créative face à l'émergence d'un ordre politique véritablement mondial, qu'il connut à travers ses confrères partis en mission. Ce moment paradigmatique de l'histoire de l'Ordre est aujourd'hui appelé *processus de Salamanque*, un **« processus soutenu de collaboration entre les frères engagés dans le ministère pastoral et les frères voués à l'étude académique**, analogue à la collaboration entre les missionnaires dans le Nouveau Monde et les théologiens de Salamanque».[4]

Le paradoxe des droits

Nous vivons dans un temps qui parle sans cesse des droits de l'homme : liberté, autonomie, égalité, dignité, souveraineté, autodétermination, droits des migrants et droits des nations, droits des enfants et droits des parents. Et pourtant, la prolifération même du langage des droits n'a pas apporté de clarté quant à la manière de concilier les diverses revendications. La difficulté est plus profonde que le simple fait que certains droits entrent en conflit. Nous sommes en désaccord sur ce qu'un droit donné protège réellement, sur les devoirs qu'il impose, sur sa portée et sur les principes qui devraient régir sa relation avec d'autres droits et avec le bien commun.

À partir de 2020, fr. Luc-Thomas Somme, OP, alors coordinateur du Programme d'engagement académique de Dominicains pour Justice et Paix aux Nations Unies, a présenté à la Famille dominicaine dix thèmes d'analyse dans lesquels des droits se trouvaient en tension les uns avec les autres :

- Multilatéralisme et souveraineté nationale
- Protection de l'environnement et développement
- Droits des femmes et droit à la vie
- Autodétermination et intégrité territoriale
- Universalité des droits de l'homme et respect des cultures des peuples
- Liberté d'éducation et régulation étatique
- Lutte contre le terrorisme et libertés individuelles
- Liberté d'expression et lutte contre le discours de haine
- Accueil des migrants et réfugiés et régulation des flux migratoires
- Droits individuels et droits communautaires

Dans l'étude initiale de fr. Luc-Thomas, il apparaît clairement que ces « tensions » ne sont pas toutes du même ordre. Certaines concernent des biens véritablement concurrents ; d'autres, la

[4] Actes du Chapitre général de Trogir (2013), 112.

portée propre d'un droit particulier ; d'autres encore, les devoirs qui correspondent aux droits. La lecture de ces tensions soulève une question commune : qu'est-ce qui fonde un droit en tant que droit, et selon quels principes les droits doivent-ils être ordonnés au sein d'une conception globale de la justice ?

Nous sommes ainsi parvenus à un curieux paradoxe. Le langage des droits est devenu quasi universel, tandis que l'accord sur les fondements de ce langage est devenu de plus en plus insaisissable. Jacques Maritain rapporte un échange lors d'une réunion de la Commission nationale de l'UNESCO, à propos d'une tentative d'accord sur une liste de droits de l'homme entre des représentants de positions idéologiques différentes : « Oui, nous sommes d'accord sur les droits, mais à condition que personne ne nous demande pourquoi ! »[5] Les parties en présence dans les controverses contemporaines font appel aux droits de l'homme et invoquent la dignité humaine tout en accusant leurs adversaires de violer les droits. Le vocabulaire est largement partagé, mais les conceptions sous-jacentes de la personne humaine, de la justice et du bien commun, souvent, ne le sont pas. De toute évidence, nommer un droit n'est pas la même chose que le fonder.

Certes, Vitoria ne nous offre pas des réponses du XVI^e^ siècle directement transposables au XXI^e^ siècle. Ce qu'il offre, c'est la redécouverte des questions fondamentales sans lesquelles toute conception des droits risque de manquer d'un fondement clair : **Qu'est-ce que la personne humaine ou qui est-elle ? Qu'est-ce que la justice ? Que doit-on à autrui ? Quelle est la finalité de la communauté politique ? Qu'est-ce que le bien commun ? Quelle autorité le pouvoir politique possède-t-il et quelles en sont les limites ?**

Je propose donc la thèse suivante : la crise contemporaine du discours des droits n'est pas d'abord une crise des droits eux-mêmes, **mais une crise des fondements qui rendent les droits intelligibles.** Nous sommes devenus de plus en plus habiles à nommer et à revendiquer des droits, mais moins assurés quant à la conception de la personne humaine, de la justice et du bien commun au sein de laquelle ces droits peuvent être fondés et ordonnés. Vitoria compte parce que sa conception thomiste de la loi naturelle, de la justice, de la communauté politique et du *ius gentium* offre un moyen de retrouver les fondements plus profonds sans lesquels le langage des droits devient finalement instable.

Du *Ius* aux « droits » : ce qui a changé et ce qui a été perdu

La confusion contemporaine au sujet des droits a, à mon sens, des racines philosophiques plus profondes. Il ne s'agit pas d'une histoire simple de disparition du droit *objectif* et d'invention soudaine des droits *subjectifs*. Il y eut néanmoins un changement significatif dans la manière dont le *ius* fut progressivement compris : le centre de gravité s'est déplacé de ce qui est *objectivement juste* vers les pouvoirs et les facultés de la personne qui possède un droit.

[5] Voir Jacques Maritain, « Introduction », dans UNESCO, *Human Rights: Comments and Interpretations* (Londres : Allan Wingate, 1949), 9.

Pour saint Thomas d'Aquin, *ius*, le mot que nous traduisons par « droit », signifie d'abord *ipsa res iusta*, la chose juste elle-même.[6] C'est l'objet de la vertu de justice : ce qui est dû à autrui selon la relation qui existe entre eux. Le juste se détermine à travers une relation de juste proportion ou d'égalité, et tant le droit naturel que le droit positif appartiennent à cet ordre objectif de justice.

L'histoire postérieure est plus complexe qu'une simple opposition entre *objectivité médiévale* et *subjectivité moderne*. Les canonistes et théologiens médiévaux avaient déjà élaboré des acceptions du *ius* se référant à une liberté ou une faculté appartenant à une personne. Ce qui change au début de l'époque moderne, c'est la place croissante de ce vocabulaire : chez Grotius, le *ius* est compris de manière prédominante comme une qualité morale appartenant à la personne, un pouvoir d'agir ou de posséder quelque chose licitement.[7] Grotius conservait un cadre substantiel de droit naturel, mais il mit de plus en plus en avant le titulaire individuel du droit plutôt que la détermination objective de ce que la justice exige dans une relation. Le glissement juridique reflète une transformation plus large de la compréhension moderne de la connaissance elle-même : d'un souci de *vérité*, entendu comme le désir de rendre justice aux choses selon leurs propres termes, à un souci de *sens*, entendu comme le désir d'organiser les choses en référence aux projets et aux expériences humains.[8] Dans le cadre prémoderne, la réalité est précisément ce qui est *autre* que le sujet, la *res alia* dont l'intelligibilité est reçue par l'esprit et à laquelle la justice doit se conformer. Le tournant moderne ou « subjectif » va « domestiquer » ou assimiler cette altérité. La réalité devient un matériau organisé par la finalité humaine, et le *ius* suit la même trajectoire : de quelque chose de dû à l'autre, il devient quelque chose de revendiqué par le moi.

Lorsqu'un droit est conçu principalement comme une faculté ou une sphère protégée d'action individuelle, la question à laquelle il répond tend à être autoréférentielle, formulée en termes de prétention individuelle : **« Que suis-je fondé à choisir, réclamer ou posséder ? »**. Dans le cadre thomiste, en revanche, la question préalable est une question de justice : **« Qu'est-ce qui est dû en justice à moi, à autrui et à la communauté dont nous sommes membres ? »**.

[6] Thomas d'Aquin affirme que *ius* fut originellement dénommé « *ad significandum ipsam rem iustam* » (S.Th. II-II, q. 57, a. 1, ad 1).

[7] Hugo Grotius, *De iure belli ac pacis* (1625), I.1.4–5, où *ius* est défini comme « *qualitas moralis personae competens ad aliquid iuste habendum vel agendum* », une qualité morale appartenant à une personne lui permettant d'avoir ou de faire quelque chose justement.

[8] Sur cette transformation plus large, voir Aldo Tassi, « Modernity as the Transformation of Truth into Meaning », *International Philosophical Quarterly* 22, n° 3 (1982) : 185–193. Tassi soutient que le monde prémoderne est dominé par un souci de vérité : « le désir de rendre justice à la réalité gouverne la manière dont les choses doivent être expliquées et dont la connaissance doit être atteinte ». Le monde moderne inverse cette direction : « c'est désormais la réalité qui doit répondre aux exigences cognitives et morales que nous lui imposons ». Ce passage de la vérité au sens constitue ce que l'on pourrait appeler la *révolution copernicienne* de la modernité. L'esprit prémoderne se comprenait comme responsable devant un ordre objectif de l'être : connaître signifiait conformer l'intellect à ce qui est réel, c'est-à-dire à la *res alia*. La vérité est la correspondance de l'intellect à quelque chose qui se tient en face de lui. La connaissance est *adaequatio intellectus et rei* (S.Th. I, q. 16, a. 1) : l'intellect se conforme à la chose, et la chose est véritablement *autre*, possédant sa propre forme, sa propre intelligibilité, ses propres exigences. L'esprit moderne inverse la direction. La réalité est désormais quelque chose qui doit être médiatisé par le sens humain et organisé selon les finalités humaines. Le monde ne détermine plus les termes de notre engagement avec lui. C'est nous qui déterminons les termes de notre engagement avec le monde. Le glissement que Tassi décrit au plan de l'épistémologie et de la métaphysique correspond, en un sens significatif, au glissement dans la compréhension du *ius* décrit plus haut : de la chose objectivement juste (*ipsa res iusta*) à une faculté ou un pouvoir appartenant au sujet (*potestas vel facultas*).

Rien de cela ne revient à nier que les droits subjectifs puissent avoir un véritable poids moral. Il s'agit plutôt de ceci : un droit coupé de toute conception de la personne humaine, de la justice et du bien commun n'a plus rien par quoi déterminer sa finalité et ses limites.

Il apparaît donc que le langage des droits a perduré, mais la conception plus profonde de la justice qui le fondait dans un ordre moral objectif est aujourd'hui profondément contestée. Si ce diagnostic est juste, la contribution de Vitoria devient claire. Son propos n'est pas de construire une politique moderne centrée sur les droits, mais de comprendre les droits au sein d'une théologie ou d'une philosophie plus large de la justice. Les droits ont besoin de fondements qui les dépassent : une conception de la personne humaine, des biens objectifs, des devoirs que nous avons les uns envers les autres et du bien commun au sein duquel les prétentions individuelles et communautaires trouvent leur ordre propre.

Ce que Vitoria allait argumenter et développer plus tard dans les amphithéâtres de Salamanque, frère Antonio de Montesinos l'avait déjà prêché à Hispaniola, dans son célèbre sermon du quatrième dimanche de l'Avent 1511. Montesinos ne commença pas par déclarer : « *Ces Indiens ont des droits de l'homme* ». Il commença par des questions plus fondamentales :

1. **« De quel droit et au nom de quelle justice… ? »**
2. **« Ceux-ci ne sont-ils pas des hommes ? »**
3. **« N'êtes-vous pas obligés de les aimer comme vous-mêmes ? »**[9]

La séquence des questions est significative. Montesinos commence par la **justice**, passe à la **nature et à la dignité de la personne humaine**, puis à l'**obligation due à autrui**. Avant de comprendre ce que quiconque peut revendiquer comme un droit, Montesinos *commence par ce qui est vrai de la personne humaine et par ce que la justice exige en conséquence*. Il met des mots sur la question morale et anthropologique à laquelle Vitoria donnera plus tard une articulation théologique systématique.

Vitoria commence par la personne humaine et la justice

L'une des grandes tentations dans l'interprétation de Francisco de Vitoria est de le transformer trop vite en un auteur du XVI[e] siècle maniant nos propres catégories. Or Vitoria ne possédait pas le vocabulaire conceptuel du discours moderne des droits de l'homme. Ses arguments se nourrissaient de l'Écriture, Aristote, Augustin, Thomas d'Aquin, le droit canonique, le droit

[9] Bartolomé de las Casas, *Historia de las Indias*, liv. 3, chap. 4, « De las predicaciones de los frailes sobre el buen tratamiento de los indios », Biblioteca Virtual Miguel de Cervantes, 2006, https://www.cervantesvirtual.com/obra-visor/historia-de-las-indias--0/html/d31cc52d-acd9-4776-a069-ee37b963f399_14.html : « Decid, **¿con qué derecho y con qué justicia** tenéis en tan cruel y horrible servidumbre aquestos indios? ¿Con qué autoridad habéis hecho tan detestables guerras a estas gentes que estaban en sus tierras mansas y pacíficas; donde tan infinitas dellas, con muertes y estragos nunca oídos, habéis consumido? ¿Cómo los tenéis tan opresos y fatigados, sin dalles de comer ni curallos en sus enfermedades, que de los excesivos trabajos que les dais incurren y se os mueren, y por mejor decir, los matáis, por sacar y adquirir oro cada día? ¿Y qué cuidado tenéis de quien los doctrine, y conozcan a su Dios y criador, sean batizados, oigan misa, guarden las fiestas y domingos? **¿Estos, no son hombres?** ¿No tienen ánimas racionales? **¿No sois obligados a amallos como a vosotros mismos?** »

romain, la loi naturelle, le *dominium* et le *ius gentium*. Il serait toutefois tout aussi trompeur de dire qu'il n'avait aucune idée des droits subjectifs. Vitoria lui-même, dans son commentaire du traitement de la restitution par Thomas d'Aquin, décrit le *ius* comme une *potestas vel facultas*, un pouvoir ou une faculté appartenant à quelqu'un selon la loi.[10] Sa pensée se situe donc à une intersection importante : il hérite de la conception thomiste du *ius* comme le juste ou le dû, tout en employant un langage élaboré des droits comme facultés ou formes de *dominium*. Il réunit deux dimensions de la tradition juridique : la question objective de ce que la justice exige et la question subjective de ce qui appartient à une personne en vertu de son *dominium* légitime. Son point de départ, cependant, demeure la personne humaine au sein d'un ordre moral objectif.

Ce point de vue fut décisif lorsque Vitoria affronta la question des peuples des Amériques. La question n'était pas simplement : « Quels droits les Espagnols ont-ils ? » Ni d'ailleurs : « Quels droits la Couronne d'Espagne devrait-elle accorder aux peuples autochtones ? » La question plus fondamentale était : « Qui sont ces peuples, et quel est leur statut juridique devant la loi de nature ? »[11]

Dans le *De Indis*, Vitoria se demande si les peuples autochtones étaient *veri domini*, véritables maîtres, tant publiquement qu'en privé, avant l'arrivée des Espagnols. Il examine et rejette les arguments selon lesquels leur incroyance, leurs péchés ou un prétendu défaut de capacité rationnelle les auraient privés de *dominium*. Sur cette question précise, sa conclusion est sans équivoque : ils possédaient un *dominium* véritable sur leurs biens et une autorité politique véritable avant l'arrivée des Espagnols.[12]

L'anthropologie théologique qui sous-tend l'argument est décisive. Le *dominium* n'est pas quelque chose conféré aux êtres humains par l'appartenance à une communauté politique particulière, par le baptême chrétien ou par la reconnaissance d'un souverain européen. Il est enraciné dans la nature humaine : dans la créature rationnelle et libre, faite à l'image de Dieu et capable de gouverner ses propres actes. C'est pourquoi le péché n'efface pas purement et simplement le *dominium* et l'incroyance ne place pas un peuple en dehors de l'ordre moral. L'argument de Vitoria donne ainsi une expression juridique à une affirmation fondamentale : autrui ne devient pas sujet de justice

[10] Francisco de Vitoria, *Comentarios a la Secunda secundae*, éd. Vicente Beltrán de Heredia, O.P., vol. III (Salamanque : Biblioteca de Teólogos Españoles, 1934), p. 64 (q. 62, a. 1) : « *Dicit ergo quod ius est potestas vel facultas conveniens alicui secundum leges, id est, est facultas data, v.g. mihi a lege ad quamcumque rem opus sit. Hanc diffinitionem accepit Conradus ex Gerson in tractatu De potestate ecclesiastica, consideratione 13, et ideo vocatur ius quia facultas* ». Cité dans Simona Langella, « Il Dominium in Francisco de Vitoria », *L'Ircocervo* (2016), p. 5, n. 12.

[11] Francisco de Vitoria, « On the American Indians », dans *Vitoria: Political Writings*, éd. Anthony Pagden et Jeremy Lawrance (Cambridge : Cambridge University Press, 1991), 233, 239–251.

[12] Francisco de Vitoria, *Relectio de Indis: La questione degli Indios*, texte critique de L. Pereña, édition italienne et traduction de A. Lamacchia (Bari : Levante, 1996), Prima pars, Sectio I, §§4–6. Vitoria se demande si les peuples indigènes étaient *veri domini* (« vrais possesseurs/maîtres ») avant l'arrivée des Espagnols, et soutient que le *dominium* appartient aux êtres raisonnables ; ni le péché mortel ni l'incroyance ne les en privent. Voir aussi Prima pars, Sectio I, §16, p. 30–31 : « antequam Hispani ad illos venissent, illi erant veri domini, et publice et privatim » (« avant que les Espagnols ne vinssent chez eux, ils étaient vrais possesseurs, tant publiquement qu'en privé »). Sur les limites de l'autorité impériale et pontificale, voir la deuxième partie de la relectio, sur les titres non légitimes.

parce que nous le reconnaissons comme tel ; c'est plutôt **nous qui sommes tenus de reconnaître la justice déjà due à l'autre en vertu de ce que cette personne est.**

On ne saurait idéaliser Vitoria. Son argument en faveur d'un droit de communication (voyage) comportait sa propre clause de sauvegarde : que les étrangers ne causent aucun tort et respectent l'autorité de la communauté d'accueil ; mais cette clause se révéla en pratique plus fragile que ne le laissait prévoir le principe : un droit de passage devint un droit de commerce, et le refus d'un peuple de commercer pouvait alors être interprété comme le tort même qui justifiait la guerre contre lui. Melchior Cano le vit : les Espagnols n'étaient pas venus comme voyageurs, mais comme conquérants.[13] L'importance de Vitoria ne réside pas dans le fait d'avoir anticipé les droits de l'homme modernes, ni dans le fait d'avoir fourni des arguments que l'Empire ne pût exploiter, mais dans le fait d'avoir fondé les droits dans une conception de la personne humaine et de les avoir ordonnés par la justice, une norme suffisamment exigeante pour mettre en cause ses propres conclusions. Sa défense du *dominium* indigène n'est donc pas la défense des droits au lieu de la justice, mais celle des droits compris à travers la justice.

Le *Ius Gentium* et la communauté humaine universelle

Comment des peuples qui ne partagent ni une foi ni un souverain communs peuvent-ils néanmoins être liés les uns aux autres par la justice ? Le *ius gentium* de Vitoria offre une réponse en plaçant les communautés politiques distinctes au sein d'un ordre juridique plus large. Dans le *De potestate civili*, il décrit le monde entier, le *totus orbis*, comme, « en un certain sens, une république » (*aliquo modo una respublica*), ayant le pouvoir de porter des lois justes et convenables pour tous, de sorte que le *ius gentium* a non seulement force de pacte, mais force de loi (*vis legis*).[14] La communauté universelle a ainsi un statut juridique sans devenir un gouvernement unique.

La conception de Vitoria s'appuie à la fois sur la sociabilité naturelle et sur le consentement ou l'autorité quasi législative du *totus orbis*.[15] Le *ius gentium* n'est ni simplement la loi naturelle ni un

[13] Melchor Cano, *De Dominio indorum*, dans Luciano Pereña, éd., *Misión de España en América* (Madrid : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1956), 142 : « *nisi vocetur Alexander peregrinus* », à moins que l'on ne soit prêt à appeler Alexandre le Grand un voyageur. Voir aussi Anthony Pagden, « Defending Empire: The School of Salamanca and the 'Affair of the Indies' », dans *The Burdens of Empire* (Cambridge : Cambridge University Press, 2015), 65.

[14] Francisco de Vitoria, *De potestate civili*, n. 21 : « *Quod ius gentium non solum habet vim ex pacto et condicto inter homines, sed etiam habet vim legis. Habet enim totus orbis, qui aliquo modo est una republica, potestatem ferendi leges aequas et convenientes omnibus, quales sunt in iure gentium. […] neque licet uni regno nolle teneri iure gentium; est enim latum totius orbis auctoritate.* » Édition critique : Francisco de Vitoria, *Relectio de Potestate Civili. Estudios sobre su Filosofía Política*, éd. Jesús Cordero Pando (Madrid : Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2008), 62. Pour la discussion, voir José Miguel Viejo-Ximénez, « Totus orbis, qui aliquo modo est una republica : Francisco de Vitoria, el derecho de gentes y la expansión atlántica castellana », *Almogaren* 34 (2004) : 49–81, pp. 61–62, disponible à l'adresse https://dialnet.unirioja.es/descarga/articulo/7803806.pdf.

[15] Dans *De Indis*, III, 2, Vitoria affirme que le *ius gentium* « est loi naturelle ou dérive de la loi naturelle » (*vel est ius naturale vel derivatur ex iure naturali*), mais dans ses commentaires de S.Th. II-II, q. 57, a. 3, il le traite comme droit positif, parce que ses contenus sont justes par volonté humaine et non de manière absolue. Il concilie les deux positions dans *De Indis*, III, 4 : « si le *ius gentium* dérive suffisamment de la loi naturelle, il a manifestement force pour conférer des droits et créer des obligations. Et même là où il ne dérive pas toujours de la loi naturelle, le consentement de la plus grande partie de l'*orbis* semble suffisant, surtout lorsqu'il est dirigé vers le bien commun de tous. » Voir Pablo García Castillo, « El derecho de gentes de Vitoria a Suárez », *Disputatio. Philosophical Research Bulletin* 6, n° 7 (2017) : 489–510, pp. 498–

simple accord volontaire. Ses normes naissent de l'interaction entre la raison naturelle, le bien commun et l'autorité de la communauté universelle. Les normes régissant la communication, le voyage, le commerce et les relations entre les peuples s'appliquent en conséquence au-delà des frontières politiques et religieuses.

La vision de Vitoria d'une humanité comprise, selon sa formulation prudente, comme étant « en un certain sens » une *respublica*, offre une alternative intéressante aux « ordres mondiaux » que nous avons connus au siècle dernier : une communauté universelle qui englobe les communautés politiques particulières sans devenir un souverain universel.[16] Cependant, Vitoria laisse sans réponse la question institutionnelle qui découle du principe : comment une communauté juridique universelle peut-elle exercer son autorité sans une institution unique capable de la représenter ? La persistance de la guerre et de l'injustice entre les peuples nous rappelle que l'existence de normes universelles ne fournit pas à elle seule les institutions capables de leur donner un effet constant. L'importance durable de Vitoria réside dans la capacité de maintenir ensemble ces deux idées : une communauté humaine universelle peut posséder une autorité juridique sans devenir un État universel, même si la forme institutionnelle adéquate à ce principe reste encore à parachever.

Le pape Léon XIV a affirmé la pertinence toujours actuelle de cette intuition vieille de cinq cents ans : « L'intuition du *totus orbis*, d'une communauté humaine plus vaste que n'importe quel pouvoir particulier, permettait d'affirmer l'existence de liens juridiques et moraux entre les peuples. Depuis l'Espagne, la réflexion de l'École de Salamanque, et en particulier celle de frère Francisco de Vitoria, ainsi que d'autres dominicains et jésuites, a contribué à forger une conscience juridique et morale capable de rappeler que l'autorité s'accompagne toujours d'une responsabilité et que tout être humain doit être reconnu comme sujet de droits et de devoirs. Cette aspiration continue de résonner aujourd'hui encore : que la dignité, la justice et le bien commun soient la mesure des relations sociales, tant au niveau national qu'international. »[17]

Ius Communicationis : la rencontre de l'autre

Dans la *Relectio de Indis* (1539), Vitoria soutient que les êtres humains, en vertu de leur *nature sociale*, ont un droit de communiquer les uns avec les autres à travers les frontières politiques. Du *ius gentium*, il tire des droits de voyage, de séjour, de commerce et de communication pacifique, qu'il

499, disponible à l'adresse https://studiahumanitatis.eu/ojs/index.php/disputatio/article/download/garcia-derecho/226/. Voir aussi Carlos Isler Soto, « La naturaleza, características e instituciones del *ius gentium* según Francisco Suárez », *Prudentia Iuris* 100 (2025), DOI : 10.46553/prudentia.100.2025.7, note 36, qui cite le même passage du *De potestate civili* et observe que pour Vitoria le *ius gentium* « ne provient pas seulement de pactes humains, parce qu'il a la "force de loi", dont le législateur est, alors, le monde entier ». Disponible à l'adresse https://portal.amelica.org/ameli/journal/797/7975482010/7975482010.pdf.

[16] Les normes spécifiques que Vitoria tire du *ius gentium* sont énumérées dans *De Indis*, III, 1–3 (le premier titre légitime : *ius communicationis*) : le droit de voyage et de séjour (*ius peregrinandi*), le libre commerce, l'usage des biens communs (air, eau, mer, fleuves, ports) et l'inviolabilité des ambassadeurs. Voir Viejo-Ximénez, « *Totus orbis* », pp. 72–73, qui catalogue ces normes et note que « la liste combine des droits connus depuis les Romains avec des droits nouveaux », observant qu'ils servent tous deux exigences fondamentales de la loi naturelle : « l'amitié entre tous les hommes » (*la amistad entre todos los hombres*) et le caractère commun de l'air, de l'eau et de la mer.

[17] Léon XIV, Discours aux membres du Parlement espagnol, Congrès des députés, Madrid, le 8 juin 2026.

présente comme le premier titre légitime de la présence espagnole dans les Amériques, **pourvu que les étrangers ne causent aucun tort et respectent l'autorité de la communauté d'accueil**.[18] Cela ne doit pas être pris pour une version du XVI[e] siècle d'un droit illimité à la migration. Vitoria ne supprime pas les frontières politiques et ne refuse pas aux communautés politiques l'autorité de réguler les relations avec les étrangers. Son affirmation plus profonde est que les frontières politiques ne déterminent pas l'étendue complète de nos obligations morales mutuelles.

L'étranger est d'abord une personne, et non pas simplement un travailleur, un consommateur, une menace pour la sécurité ou un problème politique. Cela ne signifie pas que l'État ou l'autorité légitime ne puisse réguler l'entrée, le séjour, le commerce ou l'ordre public. La question est toujours : **que requiert la justice dans ces circonstances concrètes, en tenant compte à la fois de la dignité de la personne et du bien commun ?**

Droits, devoirs et limites du pouvoir

Une lecture thomiste de Vitoria contribue à restaurer le langage des devoirs dans le discours sur les droits.[19] Lors du Chapitre général de Biên Hòa, j'ai fait observer que tout frère que nous recevons dans l'Ordre a le droit de recevoir une formation dominicaine authentique. Un capitulaire a aussitôt répondu : « Et le devoir de la vivre en conséquence ! » Tout droit véritable appartient à une structure morale d'obligation. Les prétentions des pauvres aux biens nécessaires à la vie imposent des responsabilités à ceux qui possèdent des biens en abondance. Les droits des enfants correspondent aux responsabilités des parents, de même que les droits des citoyens comportent des obligations envers la communauté politique. L'autorité politique emporte également des devoirs envers ceux qui y sont soumis, tandis que la souveraineté nationale demeure bornée par la justice. La liberté individuelle elle-même n'est pas sans orientation : elle est ordonnée à la vérité et au bien. Le débat moderne demande souvent : « À quoi ai-je droit ? » Vitoria nous obligerait à ajouter : « Qu'est-ce qui est dû à l'autre ? » Et puis : « À quoi suis-je donc obligé ? »

Lorsque quelqu'un revendique un droit à la propriété privée, la question thomiste n'est pas simplement de savoir si un tel droit existe dans l'abstrait, mais à quoi il sert et à quoi il oblige. Thomas d'Aquin défend la propriété privée comme nécessaire au bon ordre et à la paix, mais il insiste sur le fait que l'usage des biens extérieurs demeure ordonné aux besoins de tous, de sorte qu'en cas de nécessité urgente, ce que l'on possède en surabondance est dû aux pauvres.[20] Le droit

[18] Francisco de Vitoria, *De Indis*, III, 1–3. Vitoria tire du *ius gentium* un droit de voyage, de séjour, de commerce et de communication entre les peuples, pourvu que les étrangers ne causent pas de tort, respectent l'autorité politique de la communauté d'accueil et observent les conditions de l'hospitalité. Voir *Political Writings*, éd. Pagden et Lawrance, 278–284.

[19] S.Th. II-II, q. 58, aa. 1, 2, 11 : la justice est « ius suum unicuique tribuens » (donner à chacun son droit), est intrinsèquement *ad alterum* (dirigée vers autrui), et consiste à « reddere unicuique quod suum est » (rendre à chacun ce qui lui est propre).

[20] S.Th. II-II, q. 66, a. 2 (la possession privée est licite, mais les biens extérieurs doivent être tenus « comme communs, de sorte qu'on les partage volontiers avec ceux qui sont dans le besoin ») et a. 7 (en cas de nécessité urgente, tout est commun : *in necessitate sunt omnia communia*). Cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, nos 171-184.

est réel, mais il ne se suffit pas à lui-même : il est borné par la destination universelle des biens. De même, lorsque quelqu'un invoque l'autonomie corporelle, la question décisive est de savoir quel type d'être est concerné, et si cet être est sujet de justice, c'est-à-dire si l'enfant à naître est quelqu'un à qui quelque chose est *dû*. Si tel est le cas, l'autonomie d'une personne ne peut, à elle seule, trancher ce qui est dû à une autre. Dans les deux cas, le droit doit être jugé à l'intérieur de toute la structure de la justice, et non affirmé comme s'il s'interprétait lui-même.

Le *De iure belli* de Vitoria applique cette même architecture à l'exercice le plus extrême du pouvoir politique. La guerre ne peut se justifier du seul fait qu'un souverain a le pouvoir de la faire, ni parce qu'une nation se croit dans son bon droit. Il ne suffit pas, insiste Vitoria, que le prince croie sa cause juste, car il peut agir « par erreur vincible ou sous l'empire de quelque passion ». Il doit donc « examiner avec grand soin la justice et les causes de la guerre », écouter les arguments de ses adversaires et consulter des hommes sages capables de parler « librement, sans colère, ni haine, ni cupidité ».[21] Même dans une guerre juste, il n'est jamais permis de tuer intentionnellement des innocents, et toute injure ne justifie pas les horreurs de la guerre.[22] Et, la victoire acquise, le prince doit se considérer « comme un juge siégeant entre deux républiques », et prononcer la sentence « non en accusateur, mais en juge ».[23] *Même les puissants demeurent soumis à la justice.*

Nature, justice et bien commun

Le cadre thomiste qui sous-tend la pensée de Vitoria part de la nature humaine. Les êtres humains sont orientés vers certains biens, qu'ils atteignent par la vertu. Parmi les vertus, la justice joue un rôle singulier : alors que les autres vertus morales ordonnent les passions propres de la personne, la justice ordonne ses actions envers autrui, en rendant à chacun ce qui lui revient en propre.[24] Son objet est ce qui est dû : le *ius*, la chose juste elle-même, le mot que nous traduisons par « droit ». Le discours moderne sur les droits part souvent du droit lui-même, comme s'il tenait par lui seul. Vitoria remonte plus loin, à la question : ***quel genre d'être est la personne humaine ?***

La même logique vaut pour le bien commun. On craint toujours que l'appel au bien commun ne menace les droits individuels. L'histoire de l'autoritarisme nous donne de bonnes raisons de prendre cette crainte au sérieux. Mais la réponse ne saurait être d'abandonner l'idée de bien commun. Correctement compris, le bien commun n'est ni le bien de l'État aux dépens de l'individu, ni le bien de la majorité aux dépens de la minorité, ni simplement la somme des intérêts privés. C'est le bien des personnes en communauté : les conditions sociales grâce auxquelles les personnes, les familles et les communautés peuvent poursuivre un épanouissement humain

[21] Francisco de Vitoria, « On the Law of War », dans *Political Writings*, éd. Pagden et Lawrance, 2.1, §§ 20-21, p. 306-307.
[22] Ibid., 1.3, § 14, p. 304 (toute injure n'est pas un motif suffisant de guerre) ; 3.1, §§ 34-37, p. 314-315 (sur la mise à mort d'innocents).
[23] Ibid., conclusion, troisième règle, § 60, p. 326-327.
[24] S.Th. II-II, q. 57, a. 1 (le *ius* comme objet de la justice) ; q. 58, aa. 8-9 (la justice porte sur les opérations extérieures envers autrui, non sur les passions).

véritable.[25] La personne n'est pas sacrifiée au bien commun. C'est plutôt le bien commun qui existe pour les personnes en communion. C'est pourquoi Vitoria peut défendre les droits des peuples sans dissoudre les communautés politiques, et défendre la communauté humaine universelle sans abolir la particularité légitime. Son traitement de l'*orbis* dans le *De potestate civili* incarne précisément cet équilibre : le bien commun de l'humanité n'absorbe pas le bien commun des communautés politiques particulières, mais fournit l'horizon moral plus large au sein duquel elles opèrent.

La crise du discours contemporain des droits de l'homme ne tient donc pas à ce que nous avons trop de droits, mais à ce que nous avons perdu la conception de la personne humaine qui rend les droits intelligibles. S'il n'y a pas de bien humain objectif, les droits en conflit deviennent des préférences en conflit. S'il n'y a pas de vérité sur la personne humaine, la dignité elle-même peut être redéfinie selon le pouvoir politique ou culturel.

Que demanderait Vitoria aujourd'hui ?

Si Francisco de Vitoria enseignait à Salamanque en 2026, j'imagine qu'il ne commencerait pas par des réponses. Il commencerait par des questions. Peut-être demanderait-il ce qu'il advient des droits lorsqu'ils sont détachés des devoirs, de la liberté lorsqu'elle perd sa relation à la vérité et de la souveraineté lorsqu'elle est coupée de la justice. Qu'exige la question des migrations de ceux qui se déplacent comme de ceux qui les accueillent ? Quelles limites morales doivent gouverner la guerre ? Et la liberté économique peut-elle se maintenir sans égard pour le bien commun ?

Et peut-être ajouterait-il une question qui n'aurait pas pu lui venir à l'esprit il y a cinq cents ans, mais qui découle naturellement de ses principes : lorsque les êtres humains créent des systèmes d'intelligence artificielle qui façonnent les décisions sur l'emploi, l'incarcération, l'accès aux soins médicaux ou le choix de cibles de guerre, ces systèmes peuvent-ils opérer en dehors de l'ordre de la justice ? Pour Thomas d'Aquin, à la suite de Boèce, la personne est une substance individuelle de nature rationnelle, et c'est cette rationalité qui la rend capable de recevoir ce qui lui est dû. Tout pouvoir qui touche aux personnes, y compris le pouvoir technologique, demeure soumis à la même architecture morale. Le *ius gentium* régissait les relations entre les peuples au temps de Vitoria. La question de notre temps est de savoir si nous possédons l'imagination morale nécessaire pour étendre cette régulation à ceux qui conçoivent, déploient et décident à travers ces systèmes.

Apostolat ou « travail social » ?

Certaines personnes se demandent si la défense des droits de l'homme, la sauvegarde de l'environnement ou l'engagement en faveur du droit des plus pauvres à l'eau potable (question mise en lumière par l'intention de prière du pape Léon XIV pour septembre 2026, « pour le soin de l'eau », qu'il présente comme un « droit sans frontières ») relèvent d'un travail social, certes louable, plutôt que de l'apostolat proprement dominicain.

[25] Cf. Concile Vatican II, *Gaudium et spes*, n. 74 : « le bien commun embrasse l'ensemble des conditions de vie sociale qui permettent aux individus, aux familles et aux groupements de s'accomplir plus complètement et plus facilement ». Voir aussi le Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, nn. 164–170.

Thomas d'Aquin nous aide ici. Le caractère moral d'une action ne peut être déterminé uniquement par son objet extérieur ou matériel ; il est aussi, et de manière plus décisive, déterminé par la *fin* à laquelle elle est ordonnée. Deux personnes peuvent creuser le même puits, mais la signification de l'acte dépend de la fin qui le dirige. Pour le chrétien, le service d'autrui ne se fonde pas simplement dans l'utilité du service rendu, mais dans la dignité de la personne servie, qui est *imago Dei*. Ici justice et charité se rejoignent. Pour Thomas d'Aquin, la charité est la *forma virtutum* (S.Th. II-II, q. 23, a. 8) parce qu'elle ordonne les actes des autres vertus à la fin ultime. La justice ne se tient donc pas à l'écart de la charité comme un mode alternatif d'action chrétienne : ce qui est dû à autrui est rendu dans un horizon ultimement ordonné à Dieu.

Si un droit exprime ce qui est dû à une personne, toute conception des droits présuppose nécessairement une conception de la personne qui les possède. La compréhension que Vitoria a des droits ne peut être séparée de sa conception théologique de la nature et de la dignité humaines. Pour le chrétien, la personne humaine est ultimement comprise comme *imago Dei*. Défendre ce qui est dû à une telle personne n'est pas un simple engagement social, c'est une forme de témoignage théologique. La tâche, par conséquent, n'est pas de se retirer de ces formes d'engagement, mais d'en rendre explicites les fondements théologiques. Le témoignage de Montesinos, de Las Casas, de Martin de Porres, de Rose de Lima, d'Agnès de Montepulciano et de Pier Giorgio Frassati suggère que les œuvres de justice, de miséricorde et le service à la dignité humaine ne doivent pas être considérés comme un à côté de la prédication. Correctement comprises et ordonnées, elles peuvent elles-mêmes devenir des formes crédibles de prédication, car le Christ lui-même a identifié sa présence avec ceux que nous servons : « Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40).

Saint Dominique lui-même, ému de compassion pour ceux qui souffraient et mouraient lors d'une grave famine, vendit ses livres précieux et « établit un centre d'aumône où les pauvres étaient nourris », et son « exemple remua si fort l'âme de ses condisciples et de ses maîtres en théologie que, voyant combien leur propre aide avait été chiche en comparaison de la libéralité de ce jeune homme, ils se mirent à donner l'aumône avec plus d'abondance ».[26] L'acte de Dominique n'était pas une charité séparée de la prédication. En un sens profond, il était une expression de la *misericordia veritatis*,[27] la miséricorde de la vérité, parfaitement manifestée dans le Christ, *Misericordiae Vultus*,[28] « le visage de la miséricorde du Père », qui dit de lui-même : « Je suis la Vérité » (Jn 14, 6). Pour Thomas d'Aquin, la miséricorde est « une compassion ressentie [miséricorde *affective*] devant la détresse d'autrui, qui nous pousse à le secourir si nous le pouvons [miséricorde *effective*] ».[29] C'est la miséricorde effective qui nous pousse à prendre soin des autres, à guérir les personnes et les relations, à œuvrer pour la justice et, par là, à bâtir la paix. En ce sens, la compassion de Dominique

[26] Jourdain de Saxe, *Libellus*, 10.
[27] Actes du Chapitre général de Providence (2001), 107.
[28] François, Bulle d'indiction du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde *Misericordiae Vultus* (11 avril 2015), 1.
[29] S.Th. II-II, q. 30, a. 1. Saint Thomas fait sienne ici la définition de saint Augustin (*De civitate Dei*, IX, 5).

n'était pas un simple sentiment, mais un acte concret de charité chrétienne, et elle continue de trouver son expression chez ses frères et sœurs à travers les temps et les lieux.

Contemplata aliis tradere. L'un des modes par lesquels la « miséricorde de la vérité » a été contemplée et transmise se trouve chez les théologiens de Salamanque, qui posèrent des questions difficiles, les considérèrent à la lumière de la foi et de la raison, et partagèrent les fruits de leur étude avec leurs confrères de l'autre côté de l'Atlantique, lesquels à leur tour les appliquèrent aux défis concrets qu'ils rencontraient. Mais il existe un autre mode de *contemplata aliis tradere* que nous ne devons pas négliger. Louant saint Martin de Porres, le futur pape Benoît XVI observait : « Les grands saints sociaux furent en réalité toujours les grands saints eucharistiques. … Martin vivait de l'adoration du Seigneur présent dans l'Eucharistie, passant des nuits entières en prière devant le Seigneur crucifié dans le tabernacle, tandis que le jour il prenait inlassablement soin des malades et assistait les exclus et les méprisés de la société. »[30]

Le soin de Martin envers les malades et les exclus découlait de sa vie contemplative. Enraciné dans la contemplation du Christ, visage de la miséricorde du Père, son service devint une expression de la prédication dominicaine : ce qu'il avait reçu dans la prière, il le transmettait par ses actes. Tel est le cœur de *contemplata aliis tradere* : la contemplation n'est pas une fin qui demeure enfermée dans le contemplatif, mais un don reçu et communiqué pour le bien des autres. Certes, l'activité extérieure apparaît semblable aux missions humanitaires ou au travail social, mais ce qui lui confère de manière spécifique un caractère apostolique dominicain, ce sont la vérité contemplée, la charité qui l'anime et la fin à laquelle elle est ordonnée.

Les dominicains aux Nations Unies

Lors des Chapitres généraux, et parfois au cours des visites, les frères posent une question fondamentale : pourquoi l'Ordre est-il présent aux Nations Unies ? Comment l'Ordre peut-il participer de manière constructive à une institution dont les politiques et les interprétations évolutives des droits de l'homme ne correspondent pas toujours à l'enseignement catholique, en particulier sur les questions touchant à l'avortement, à la contraception, à la stérilisation, au mariage, à la sexualité et à la compréhension du genre ?

Premièrement, il importe de comprendre que le Saint-Siège lui-même, tout en maintenant une présence permanente aux Nations Unies, a manifesté des réserves et parfois son opposition face aux évolutions dans ces domaines.[31] Sa présence ne signifie pas une adhésion qui tairait la critique. Le Saint-Siège est déterminé à participer à la communauté internationale en défense de la dignité humaine, de la paix, de la justice, du développement et des droits fondamentaux de l'homme, tout

[30] Joseph Ratzinger, « Eucharist, Communion and Solidarity », conférence du cardinal Ratzinger à la Conférence épiscopale de la région de Campanie à Bénévent (Italie), dimanche 2 juin 2002.

[31] Le Saint-Siège a maintenu le statut d'Observateur permanent aux Nations Unies depuis 1964. Sa participation a systématiquement inclus des réserves sur les documents et déclarations touchant aux questions de vie, de famille et d'éthique sexuelle, tout en acceptant le cadre plus large des droits de l'homme, du développement, de la paix et du bien commun. L'Ordre des Prêcheurs détient le statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies depuis 2002, par l'intermédiaire de la Dominican Leadership Conference.

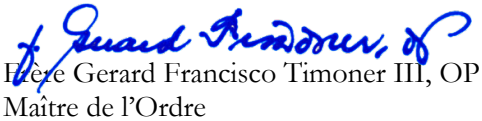
en témoignant de la vérité sur la personne humaine. La présence de l'Ordre doit être comprise dans le même esprit. Nous ne sommes pas là parce que nous sommes d'accord avec tout ce qui est proposé ou adopté. Nous sommes là parce que l'Église a quelque chose de fondamental à offrir, et parce que la tradition dominicaine nous donne la responsabilité d'apporter la raison, la vérité, la justice et la dignité de la personne humaine dans les lieux où ces questions sont débattues et où les décisions prennent forme.

Il y a cependant une raison plus profonde. La présence de l'Ordre aux Nations Unies s'inscrit dans la continuité de la mission incarnée par Francisco de Vitoria. Vitoria ne s'est pas retiré des grandes questions de son temps, questions touchant à la dignité de la personne humaine, aux droits des peuples, aux fondements du droit et de la justice, aux limites du pouvoir politique, aux obligations qui lient une communauté humaine à une autre. Il s'y est engagé non pas comme acteur politique mais **comme théologien et prédicateur, mettant les ressources de la foi et de la raison au service de questions que d'autres préféraient trancher par la force.**

Et cela remonte plus loin que Vitoria. En 1511, Montesinos est allé là où l'injustice était commise, et il a prêché. Las Casas, touché avec le temps par cette prédication, a porté la cause devant la Couronne et le Conseil des Indes. Vitoria, recevant les témoignages du terrain, a porté les questions dans l'amphithéâtre universitaire et les a soumises à la discipline de la théologie, de la loi naturelle et du *ius gentium*. **Dans chacun de ces contextes, la vocation dominicaine est demeurée constante : être présents là où se décident les questions de justice, apporter les ressources de la foi et de la raison pour les éclairer, et laisser la lumière de l'Évangile illuminer ces situations où la vie et la dignité humaines sont amoindries par des péchés qui contredisent le dessein de Dieu pour sa création.**

Nous sommes présents aux Nations Unies parce que les questions qui y sont débattues sont des questions que la tradition dominicaine a affrontées avec courage. Et nous y sommes parce que Vitoria y était avant nous : non pas simplement parce qu'une grande salle à l'ONU de Genève porte son nom ou parce que son buste se trouve à l'ONU de New York, mais parce que le dessein intellectuel et moral qui nous conduit à Genève, New York, Vienne ou Nairobi aujourd'hui s'inscrit dans la continuité du dessein qui animait son travail à Salamanque il y a cinq siècles.

Commémorer le cinquième centenaire de l'enseignement de Vitoria à Salamanque, ce n'est pas simplement rappeler ce qu'il a enseigné, mais renouveler la tâche à laquelle sa pensée nous appelle : discerner, avec honnêteté intellectuelle et courage moral, ce que la justice exige de nous dans les circonstances de notre propre temps.



Frère Gerard Francisco Timoner III, OP
Maître de l'Ordre

Rome, le 1er octobre 2026 *Prot. 50/26/403 Lettres à l'Ordre*

Laïcat dominicain

Daniel Cadrin, o.p., promoteur provincial

Nouvelles des fraternités

Rencontre de mi-mandat : Le 25 juin, pour la première fois, une rencontre de mi-mandat, en visio-conférence, a rassemblé les responsables des Fraternités et le Conseil provincial pour faire le point sur la vie et les projets du laïcat dominicain au Canada.

Président : Le 25 août, pour des raisons de santé, Benoit Des Roches a démissionné comme président du conseil provincial du laïcat o.p. au Canada. Le 24 septembre, le Conseil a choisi Michel Vachon pour lui succéder jusqu'au prochain chapitre provincial (2028). Michel est le trésorier du Conseil. Il a aussi été membre du Conseil provincial précédent.

Promoteur : Le Chapitre provincial des Frères, en juillet dernier à Toronto, a renommé le fr. Daniel Cadrin comme promoteur provincial, pour un mandat de quatre ans.

Fraternité de Sherbrooke : Ayant obtenu le consentement de l'archevêché de Sherbrooke, le prieur provincial a formellement érigé la Fraternité Saint-Thomas-d'Aquin le 7 octobre. Il a nommé le fr. Michel Grenier comme assistant religieux pour un mandat de trois ans. Le responsable de la Fraternité est Yannick Poulin-Giroux.

Responsables locaux : Deux Fraternités de Montréal ont choisi un nouveau responsable : le 27 septembre, à Pier-Giorgio-Frassati, Sylvain Bossé qui succède à Manon Pratte ; et le 17 octobre, à Fra Angelico, Anick Panet-Raymond qui succède à Benoit Des Roches. À Vancouver, le 17 octobre, à la Fraternité Mysteria Lucis, Cathy Neugebauer a été choisie pour succéder à Conchita Bambilla.

Rencontre à Toronto : Selon l'usage, le 7 novembre, en la Toussaint dominicaine, une rencontre de la famille dominicaine aura lieu à la paroisse du Sacré-Cœur, avec une eucharistie, une activité et un repas. Deux membres feront leur engagement dans la Fraternité Luce Veritas, dont l'un pour le projet de fraternité anglophone à Montréal.

Dominique et le laïcat : Une conférence a été donnée au CDEF (Centre dominicain d'étude et de formation) le 22 septembre, par le fr. Daniel Cadrin : *Laïcs et dominicains : l'intuition de saint Dominique.* Elle est accessible sur le site : centredominicain.com.

Formation initiale : Le lancement du nouveau guide pour la formation initiale a été remis au 30 janvier. Les rencontres pour les formateurs auront lieu au deuxième semestre.

Béatification : Une laïque dominicaine de Norvège vient d'entrer dans le processus de béatification : Sigrid Undset (1882-1949), Prix Nobel de littérature en 1928. Elle a beaucoup fait pour la présence de l'Ordre, dans toutes ses branches, en Scandinavie.

Visite du M.O. : Le Maître de l'Ordre, le fr. Gerard Francisco Timoner III, fera la visite canonique de la province du Canada, avec quelques assistants. Des rencontres avec la famille dominicaine auront lieu : à Vancouver, le 27 novembre, à 19h00 ; à Québec, le 1er décembre, à 17h00 ; à Montréal, le 4 décembre, à 19h00.

Site : Pour d'autres informations sur le laïcat dominicain au Canada, aller sur le site : laici.ca.

Engagements des laïcs dominicains

M. Eugène Twagirimana, o.p., modérateur de la Fraternité Sainte-Rose-de-Lima

INTRODUCTION

La Fraternité laïque dominicaine Sainte Rose de Lima existe depuis 2002, à l'initiative des frères Dominicains de Kigali. Elle a initialement cheminé sous le nom de « Lumière sans déclin » avant de choisir Sainte Rose de Lima comme patronne. La formation statutaire a pris quelques années pour s'établir. Actuellement, la fraternité compte 17 membres dont 12 profès perpétuels, 3 profès temporaires, 2 novices, et 2 postulants. Le Promoteur religieux est Frère Raphaël MANIKIZA-UWINEZA, op.

Dans cet article, nous faisons une présentation du profil des laïcs qui ont récemment fait leurs engagements au sein du laïcat dominicain. Il s'agit de deux novices, deux profès temporaires et trois profès perpétuels.

Engagés comme novices

En date du 29 novembre 2025, GATERA IYEZE Eric et Tigana Birasa Buranga sont entrés au noviciat comme laïcs dominicains durant la cérémonie qui été présidée par Frère MANKIZA UWINEZA Raphaël, op, promoteur religieux du laïcat dominicain, dans la chapelle des Sœurs Dominicaines Missionnaires d'Afrique à Rebero-Kigali.



Les deux novices reçoivent la Bible comme outil indispensable de prédication.

GATERA IYEZE Eric

GATERA IYEZE Eric est marié et père de quatre enfants. Il est titulaire d'un Master en Administration des Affaires (MBA) obtenu en 2015 à *l'Oklahoma Christian University* aux Etats-Unis. Actuellement, il poursuit un Master en ''Arts'' en Études Pastorales (MAPS) au *Holy Apostles College & Seminary* aux Etats-Unis pour la période 2025-2027. Sur le plan professionnel, il occupe le poste de Responsable des Partenariats à GanzAfrica Foundation. Engagé dans le laïcat dominicain, il est entré au noviciat le 29 novembre 2025. Son apostolat se manifeste par la collaboration avec frère Raphaël MANIKIZA UWINEZA, o.p., pour l'animation des séances bibliques bimensuelles dans la chapelle Saint-Dominique, la catéchèse des enfants francophones de la chapelle Saint-Dominique, ainsi que l'animation et la facilitation de retraites et d'ateliers spirituels en utilisant également une chaîne YouTube catholique comme outil d'évangélisation et de formation spirituelle.

Tigana BIRASA BURANGA

Tigana BIRASA BURANGA est marié et père de trois enfants. Il est titulaire d'un diplôme de Licence en Théologie pastorale (Team Impact Christian University). Cette formation soutient son engagement dans l'accompagnement spirituel et la formation chrétienne.

Sur le plan professionnel, il est interprète. Engagé dans le laïcat dominicain, il est entré au noviciat le 29 novembre 2025. En plus de coordonner le comité de la communauté francophone de Saint-Dominique, M. Tigana exerce un apostolat marqué par une implication active dans l'animation spirituelle et biblique : il collabore aussi à l'animation des séances bibliques bimensuelles dans la chapelle Saint-Dominique ; il anime un « Prayer and Breakfast » mensuel à Saint-Dominique , le premier samedi du mois favorisant le partage et la prière communautaire dans un esprit œcuménique et facilite également des ateliers spirituels deux fois par an au Centre Christus dans la salle URUMURI afin de renforcer la croissance spirituelle des participants.

Engagées comme profès temporaires

Le 3 mai 2026, Tunga Benita Martine et Iradukunda Angélique ont fait professions temporaires. Leurs profil professionnel et engagement dans l'apostolat comme laïques sont ici partagés.

TUNGA Benita Martine

TUNGA Benita Martine est mariée et mère de trois enfants. Titulaire d'un Baccalauréat en Sociologie et d'une Licence en Démographie, elle est actuellement femme d'affaires et engagée dans la vie chrétienne et communautaire. Très active dans l'apostolat collectif, elle accompagne dans la préparation aux sacrements de l'Eucharistie et de la Confirmation, contribuant ainsi à la formation spirituelle et à la mission évangélisatrice de l'Église.

IRADUKUNDA Angélique

IRADUKUNDA Angélique est célibataire et titulaire d'un Master en Gestion de Projets. Elle travaille actuellement comme comptable au sein de « Ignite Access Rwanda Ltd » et s'engage activement dans la vie ecclésiale de sa communauté chrétienne. Dans le cadre de son apostolat, elle est membre de la chorale anglophone « Angels' Voices Choir », rattachée à la chapelle Saint-Dominique, et participe à l'animation liturgique à travers le chant. Elle exerce également le ministère de lectrice lors des célébrations eucharistiques en langue anglaise, contribuant ainsi à la vie spirituelle de l'Église. Elle a fait ses professions temporaires le 03/05/2026.

Engagés comme profès perpétuels

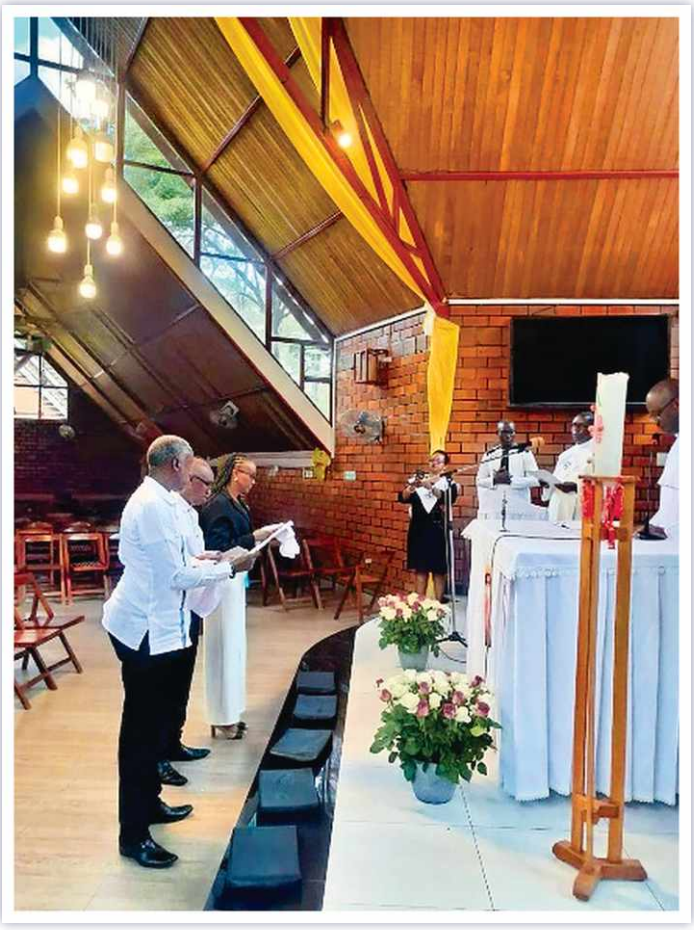
Le 3 mai, devant le Frère Manikiza Uwineza Raphaël, promoteur religieux et représentant du Maître de l'Ordre, M. Butera John, Mlle Habimana Philomène et M. Nsengumuremyi Louis Senglo ont prononcé leurs professions perpétuelles au sein du laïcat dominicain.

Cet événement solennel marque l'aboutissement d'un long chemin de formation, de discernement et d'engagement spirituel au service de l'Église et de la mission dominicaine. Par cet acte, ils se sont engagés de manière définitive à vivre selon la spiritualité de saint Dominique, en intégrant pleinement les valeurs de prière, d'étude, de vie fraternelle et de prédication dans leur vie quotidienne. Cette célébration reflète leur volonté de servir Dieu et la communauté avec constance et dévouement.

BUTERA John

Marié et père de trois enfants, M. Butera est titulaire d'un Master en Gestion de Projets, d'un Diplôme Postuniversitaire en Éducation, ainsi que d'un Diplôme de Licence en Arts. Après une carrière professionnelle à la SONARWA de 1996 à 2018, il est actuellement à la retraite, tout en poursuivant un engagement actif au service de la Paroisse de Kanombe.

Avec son épouse, Mme Mujawamariya Suzanne, également professe perpétuelle au sein du laïcat dominicain, il accompagne les fiancés dans leur préparation au mariage et participe à des visites régulières auprès des personnes démunies. Il est aussi responsable de la Commission de l'Apostolat des Laïcs à la Paroisse de Kanombe, membre du Conseil paroissial et du Comité Archidiocésain de Kigali pour l'apostolat des laïcs.



SENGLO Louis Nsengumuremyi

SENGLO Louis Nsengumuremyi possède un solide parcours académique et professionnel, comprenant des études en Sciences Politiques avec orientation en Relations Internationales et Administration Publique, un Master en Études du Développement, une Licence en Droit. Il est avocat au Barreau du Rwanda. Dans le laïcat, son parcours se caractérise par une participation active à l'apostolat et un engagement social auprès des personnes âgées, des malades et des personnes handicapées.

Philomène HABIMANA

Mlle Philomène HABIMANA est célibataire et possède un parcours académique axé sur le développement et l'administration avec une Maîtrise en Études du Développement, un Baccalauréat en Sciences Administratives. Engagée dans le laïcat depuis octobre 2016, elle a prononcé sa profession temporaire en 2019 et sa profession perpétuelle le 3 mai. Son apostolat individuel se concentre principalement sur l'accompagnement et le soutien des personnes démunies, en particulier des femmes vulnérables, témoignant ainsi de son engagement social et chrétien au service des plus nécessiteux.

CONCLUSION

En conclusion, l'engagement des laïcs dominicains, au noviciat, à la profession temporaire ou à la profession perpétuelle, manifeste un cheminement spirituel profond et une réponse généreuse à l'appel de Dieu à être lumière du monde et sel de la terre. À travers les différentes étapes de formation et de consécration, chacun s'efforce de vivre l'idéal dominicain fondé sur la prière, l'étude, la vie fraternelle et l'apostolat.

Cette diversité de parcours enrichit la mission de l'Ordre en rendant le témoignage chrétien plus vivant et plus proche des réalités quotidiennes des différents lieux où vivent les laïcs dominicains de Kigali. Ainsi, par leur engagement progressif et fidèle, ces laïcs dominicains participent activement à l'annonce de l'Évangile et au service de l'Église, dans un esprit d'unité, de discernement et de mission.

Prayer & Breakfast est une rencontre fraternelle qui rassemble des chrétiens de divers horizons pour vivre un temps de communion avec Dieu, se fortifier dans leur foi et être équipés à témoigner authentiquement du Christ dans leur famille, leur travail et la société.



Photo du 3 mai 2026 après les professions des Laïcs OP

Des dominicains québécois à Paris

Les 10 et 11 octobre, s'est tenue une session de l'Assemblée ecclésiale provinciale de la région Île-de-France. Cette assemblée a réuni des délégués représentant les huit diocèses appartenant à cette province ecclésiastique, dont le diocèse de Paris. À ce groupe s'ajoute le diocèse aux armées françaises, qui réunit les aumôniers militaires de l'armée française.

La France ayant connu ces dernières années une augmentation exponentielle du nombre d'adultes qui demandent de recevoir le baptême, l'Assemblée ecclésiale de la Province Île-de-France a décidé de se pencher sur cette nouvelle réalité. Plus de 400 délégués étaient présents lors de la session qui s'est tenue en octobre, à l'Institut catholique de Paris.

Le Cardinal Gérald Cyprien Lacroix a décidé de m'y envoyer, en ma qualité de responsable du catéchuménat et du néophytat au diocèse de Québec, de même que Sœur Judith Giroux, dominicaine missionnaire adoratrice et agente de pastorale paroissiale. En effet, le diocèse de Québec a lui aussi vu son nombre de catéchumènes augmenter de manière considérable ces dernières années, et c'est pour s'atteler à cette nouvelle réalité que le Cardinal Lacroix a souhaité envoyer des délégués, pour donner suite à une invitation qu'il a reçue de Mgr Laurent Ulrich, archevêque de Paris.

Sœur Judith et moi avions le statut d'observateurs externes lors de cet événement ecclésial. Nous n'étions d'ailleurs pas les seuls observateurs : des délégués d'autres diocèses en France, de même que des délégués de Belgique et de Suisse, étaient également présents.

Sœur Judith et moi avons donc eu le privilège d'assister à des conférences, de participer à des ateliers et d'entendre le témoignage de catéchumènes et de néophytes français. C'était une expérience des plus enrichissantes et formatrices !!!

Nous retournerons à Paris pour la suite des travaux, en janvier et en mai. Mais entretemps, nous participerons par Zoom à des équipes de travail qui auront pour tâche d'élaborer des pistes de réflexion et des orientations pour la province ecclésiastique Île-de-France en ce qui a trait au catéchuménat et au néophytat.

Quelle chance unique !

Espérons que les fruits de cette expérience inédite puissent profiter au diocèse de Québec de même qu'à l'ensemble de nos milieux respectifs !







Ordination du frère Lamphone Phonevilay

Un peuple en fête !

L'ordination au presbytérat du frère Lamphone, le 30 août dernier à l'église Saint-Dominique de Québec, a été une grande cause de réjouissance pour les siens et sa famille religieuse mais aussi pour toute la communauté laotienne au Canada. Le frère Lamphone devenait le premier membre de cette communauté à être ordonné au Canada et dans l'ensemble de l'Ordre des Prêcheurs. Son excellence le Cardinal Gérard Cyprien Lacroix, qui lui a conféré l'ordination a souligné avec émotion l'importance qu'il attachait à cet événement ecclésial. Sa joie était communicative. Au terme de la célébration, le frère Lamphone a remercié toutes les personnes qui l'ont accompagné et soutenu dans son cheminement, et en bon promoteur du rosaire, il a aussi évoqué sa dévotion pour la Mère de Dieu.

Une forte délégation de la communauté laotienne de plusieurs provenances au Canada, était présente à la célébration. Au cœur de la célébration, elle a fait monter un chant d'action de grâce. Le peuple de Dieu à Québec, les Dominicains, de nombreux membres des fraternités laïques et les Laotiens étaient en fête !

Une réception avait été préparée pour prolonger les réjouissances. Au menu, des mets laotiens aussi bien que de la nourriture typiquement québécoise, et en abondance ! Des danses folkloriques ont encore agrémenté la réception à laquelle une bonne centaine de personnes prenaient part. Notre frère Lamphone s'est plié de bonne grâce à toutes les demandes de bénédiction.

Les quelques photos qui accompagnent cet article complèteront en images ce que mille mots ne parviendraient pas à décrire.

R.L.



« Un frère prêcheur. Un serviteur de l'Évangile. Un homme donné. »

Extraits de l'homélie du Cardinal Gérald Cyprien Lacroix prononcée lors de l'ordination presbytérale du frère Lamphone Phonevilay. Il commentait les lectures de la messe du jour, Jr 20,7-9, Ps 62, Rm 12,1-2 et Mt 16,21-27.

Chers frères et soeurs, cher Lamphone,

« Tu m'as séduit, Seigneur, et je me suis laissé séduire. »

Il est difficile d'imaginer une parole plus belle pour une ordination presbytérale. Jérémie ne nous parle pas d'abord d'une fonction qu'il aurait choisie ou d'un projet qu'il aurait élaboré. Il nous parle d'une rencontre, d'un appel qui a saisi toute sa vie.

Cher frère Lamphone, si tu es ici aujourd'hui, ce n'est pas simplement parce que tu as choisi de devenir prêtre. C'est d'abord parce que le Seigneur t'a choisi, appelé et patiemment conduit jusqu'ici.

Tu me partageais ceci de ton histoire de vie. Je te cite : « Si j'ai fait le choix un peu particulier d'aller à la messe et de prier mon chapelet à l'âge de 14 ans, c'est que le Seigneur m'a séduit. Je me rends compte aujourd'hui, avec le recul, que le Seigneur m'a préparé à le servir dans la vie religieuse et la vie sacerdotale dès l'adolescence. »

Oui, au cœur de ton histoire, une voix s'est fait entendre, une présence t'a accompagné. Et aujourd'hui, avec Jérémie, tu peux dire : « Seigneur, tu m'as séduit et je me suis laissé séduire. »

Mais Jérémie nous rappelle aussi que répondre à Dieu ne signifie pas choisir un chemin facile. Au milieu de l'opposition et de l'incompréhension, il voudrait parfois se taire. Pourtant, la Parole demeure en lui « comme un feu dévorant ».

Quelle belle parole pour un fils de saint Dominique !

Nous n'avons pas besoin de prêtres qui parlent simplement de Dieu. Nous avons besoin de prêtres qui vivent avec Dieu, qui demeurent avec lui et qui se laissent habiter par sa Parole. Alors la prédication devient le témoignage d'une vie saisie par le Christ.

Le psaume nous conduit plus profondément encore : « Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès l'aube : mon âme a soif de toi. »

Lamphone, tu m'écrivais à propos de ce psaume : « Ce psaume traduit bien ce que représente le Seigneur pour moi. Dieu est celui qui me procure ma joie intérieure. Il est celui à qui j'ai décidé de consacrer ma vie. Sans Lui, il me semble que je perdrais le sens de mon existence. Sans lui, comme le dit le psalmiste, je serais comme une 'terre aride, altérée, sans eau'. »

Garde toujours cette soif de Dieu.

On peut être très occupé au service de Dieu et ne plus prendre suffisamment de temps avec Lui. Mais si la source se tarit, que pourrons-nous donner ?

Notre saint évêque, François de Laval affirmait : « C'est le royaume de Dieu qui est au-dedans de l'âme qui fait notre centre et notre tout. »

L'Eucharistie que tu célébreras, la Parole que tu proclameras, le pardon que tu offriras et les personnes que tu accompagneras : tout cela trouvera sa fécondité dans ton intimité avec le Christ.

Saint Paul nous dit ensuite : « Je vous exhorte à offrir votre personne tout entière en sacrifice vivant, saint, capable de plaire à Dieu. »

Voilà le cœur du sacerdoce. Dans quelques instants, tu ne donneras pas seulement tes mains pour qu'elles soient consacrées par l'onction du saint chrême. Tu offriras toute ta personne : ton intelligence, ton cœur, tes talents, ta fragilité, ton temps, ton avenir.







Ta vie devient une vie donnée.

Et chaque fois que tu prononceras à l'Eucharistie les paroles du Christ : « Ceci est mon corps, donné pour vous », laisse-les résonner aussi dans ta propre existence. Le prêtre célèbre véritablement l'Eucharistie lorsqu'il apprend, jour après jour, à devenir lui aussi un homme donné, livré, comme son Maître, le Christ.

L'Évangile de ce dimanche nous offre ensuite une parole exigeante (suivre Jésus, porter sa croix).

Tu m'écrivais justement à propos de la croix :

« Étant donné que je viens d'une famille de réfugiés, comme la plupart des Laotiens qui habitent au Québec et au Canada, j'ai donc appris que la croix fait partie de la vie. Sans rechercher la croix, on doit trouver une manière de l'intégrer dans nos vies et de veiller à ce qu'elle nous rende meilleurs : plus compatissants, plus charitables, plus miséricordieux. »

Cher frère Lamphone, le Christ ne te demande pas aujourd'hui de connaître à l'avance tout ce que sera ton ministère. Il te demande quelque chose de plus simple et de plus exigeant :

Marche derrière moi. Suis-moi.
Lorsque viendront les joies : suis-le.
Lorsque viendront les difficultés : suis-le.
Lorsque ta prédication sera accueillie : suis-le.
Lorsqu'elle semblera porter peu de fruits : suis-le.
Lorsque tu découvriras ta pauvreté et tes limites : suis-le encore.

Le Seigneur ne nous demande pas d'aimer la souffrance. Il nous demande d'aimer jusqu'au don de nous-mêmes.

Annonce avec joie cette espérance : Jésus Christ est vivant. Il nous aime. Il marche avec nous et nous ouvre le chemin de la vie.

Et n'oublie jamais qu'en devenant prêtre, tu demeures frère.

Avant d'être appelé « Père », demeure profondément un frère : frère de tes frères dominicains, frère des personnes qui te seront confiées, frère des pauvres et de celles et ceux qui cherchent leur chemin.

Et demeure un prêcheur. Que ta vie garde toujours ce double mouvement si cher à saint Dominique : contemplation et prédication, silence et parole, Eucharistie et mission.

Le psaume nous offre finalement une parole capable d'accompagner toute une vie sacerdotale : « Ton amour vaut mieux que la vie. »

Voilà pourquoi on peut tout donner. Parce qu'au commencement de notre réponse, il y a un amour qui nous précède.

Avant même que tu donnes ta vie au Seigneur, rappelle-toi que c'est lui qui a donné sa vie pour toi.

Lorsque tu offriras le pardon de Dieu, souviens-toi que tu vis toi-même de sa miséricorde. Lorsque tu annonceras la Parole, demeure toi-même à son écoute. Lorsque tu prendras dans tes mains le Corps du Christ, laisse le Christ continuer à prendre toute ta vie entre ses mains. Et lorsque le ministère deviendra exigeant, reviens à cette première rencontre, à cet appel, à ce feu qui t'a conduit jusqu'ici : « Tu m'as séduit, Seigneur, et je me suis laissé séduire. »

Cher frère Lamphone, aujourd'hui l'Église rend grâce pour ton oui. Que saint Dominique t'apprenne à aimer passionnément la Vérité et à la prêcher avec compassion. Que Notre-Dame du Rosaire t'accompagne et garde ton cœur disponible à la Parole.

Et que l'Esprit Saint, que nous allons invoquer sur toi, fasse de toi un prêtre heureux, humble, fraternel, proche des personnes et brûlant du désir d'annoncer Jésus Christ.

Un frère prêcheur. Un serviteur de l'Évangile. Un homme donné.

Lamphone, deviens un saint prêtre. Ne vise jamais moins que cela, car le Seigneur qui t'appelle aujourd'hui te veut tout entier à lui et tout entier au service de son peuple. Moins que ça, ça ne vaut pas la peine !

















Quatre nouveaux novices
Bienvenue et bonne route !

Le noviciat de la province canadienne a accueilli en août dernier quatre novices qui amorcent leur parcours d'un an de réflexion, de discernement, de vérification de leur filiation à saint Dominique et à l'Ordre des Frères Prêcheurs. Ils en manifestent déjà quelques caractéristiques. Ils ont pour noms Michael Ocenar, Vincent Tremblay, Daniel Alvarez et Christopher Ruest. C'est un bonheur de les accueillir et souhaitons-leur bonne route, en les assurant de notre prière.

Ci-dessous, quelques photos de la prise d'habits et de leurs premiers jours à Vancouver, avec la communauté des dominicains et des membres de la famille.



Michael Ocenar, Vincent Tremblay, Daniel Alvarez et Christopher Ruest



Nos novices, avec nos deux nouveaux profès simple.











À Vancouver, le murmure de l'Esprit, les visages devant nous

Fr. Dieudonné Bigirimana, op.

« Le vent souffle où il veut, et tu en entends la voix ; mais tu ne sais ni d'où il vient, ni où il va. Ainsi en est-il de quiconque est né du souffle de l'Esprit. » disait Jésus à Nicodème (Jn 3,8). Cette parole, nous pouvons l'entendre résonner dans l'histoire de notre province : tant de frères, tant d'œuvres, tant de fidélités silencieuses témoignent que l'Esprit n'a jamais cessé de souffler parmi nous.

Avec l'ouverture du noviciat à Vancouver, ce souffle se fait désormais visible. Nous n'entendons plus seulement son passage : nous voyons les frères qu'il suscite, signe discret mais certain que l'Esprit Saint continue d'ouvrir un avenir pour notre province.

Le 15 août, en la fête de l'Assomption, nos deux frères Andrew Angelo Antes et Martin Heakes ont prononcé leur première profession. Et le 7 août, aux premiers vêpres de saint Dominique, nous avons accueilli quatre nouveaux novices : Michael Ocenar, Vincent Tremblay, Daniel Alvarez et Christopher Ruest. Je les laisserai se présenter eux-mêmes : dire qui ils sont, d'où ils viennent et vers quel horizon ils marchent.

Nous avons, plus que jamais, des raisons d'espérer. Quant à la communauté du noviciat, elle demeure une communauté de formation… en formation. Nous comptons sur votre prière fraternelle. Je laisse maintenant la parole aux novices.

À la rencontre de frère Michael

Qui es-tu, frère Michael, et qu'est ce qui t'a conduit vers les Dominicains?

Je suis frère Michael Ocenar, originaire de Calgary, même si mes premières années ont été bercées par la pluie douce et les montagnes de Vancouver. Revenir ici, dans la ville de mon enfance, est pour moi une joie profonde. Ce qui m'a attiré vers l'Ordre? La grâce de l'amitié. Amitié avec des amis qui ont eux-mêmes frappé à la porte des Dominicains. Amitié avec des frères rencontrés au fil des années. Et, plus encore, cette amitié patiemment tissée avec le Christ, eh oui, je rêve de la vivre à la manière de saint Dominique. C'est cette amitié qui continue de m'apprendre à reconnaître sa voix… et à la suivre.

Et tes joies du noviciat?

Elles sont simples, mais solides comme les quatre piliers de notre vie : prière, étude, communauté, prédication. Et non, ce n'est pas une réponse de manuel! Chaque matin, j'attends avec impatience le moment d'enfiler l'habit et de descendre à la chapelle pour chanter l'office des lectures! Ça commence trop tôt je vous l'avoue! Je me réjouis de nos soirées de récréation, où l'on rit, où l'on partage, où l'on débat avec cette énergie fraternelle qui nous garde vivants. La lecture quotidienne et continue de la Parole de Dieu m'ouvre toujours davantage au cœur de Dieu et à son histoire d'amour avec son peuple. Et puis, évidemment, il y a cette prédication silencieuse des frères : leur générosité, leur manière de se donner, leur fidélité; autant de homélies vivantes.

Et des rêves, est-ce que ça existe au noviciat? En as-tu?

Absolument! Le noviciat je le crois est bien le lieu où l'on vient avec des rêves. Mon rêve est celui que saint Thomas a formulé si simplement : contempler et transmettre le fruit de la contemplation pour le salut des âmes. Oui, encore une réponse très dominicaine… mais profondément vraie pour moi. Je veux que le monde entier découvre la miséricorde, la tendresse et la bonté de Dieu. Mais pour cela, il faut d'abord que je m'y laisse convertir dans la prière. L'idée de consacrer toute ma vie à cette mission me remplit d'enthousiasme. J'ai hâte de l'habiter davantage chaque jour : porter le Christ aux autres. Et même si vous ne me l'avez pas demandé… j'espère que vous me porterez dans votre prière, pour que ces rêves deviennent réalité par la grâce de Dieu. Soyez assurés aussi de la mienne, c'est au menu quotidien du noviciat surtout à travers le rosaire quotidien pendant ce mois du rosaire!





À la rencontre de frère Vincent

Qui es-tu, frère Vincent, et qu'est-ce qui t'a conduit vers les Dominicains?

Je m'appelle Vincent Tremblay, j'ai 25 ans, et je viens de Gatineau, au Québec. On dit de moi que je suis un gars dynamique, enjoué, toujours prêt pour l'aventure, et je crois que c'est vrai. Mais l'aventure la plus belle, celle qui m'habite aujourd'hui, c'est celle que le Seigneur a ouverte devant moi.

Si je chemine au sein de l'Ordre des Prêcheurs, c'est parce qu'un amour ardent, venu de Notre-Seigneur, brûle en mon cœur et m'appelle sans cesse à Le suivre dans les pas de saint Dominique. Je porte un désir profond : susciter chez les autres une dévotion vivante au Très-Saint Sacrement, afin qu'ils reconnaissent eux aussi que Jésus-Christ a vaincu la mort et demeure la Vie même : « Je suis le Chemin, la Vérité et la Vie » (Jn 14,6).

Les Dominicains parviennent à accomplir leur mission de prédication avec un équilibre de vie qui me convient intimement, « en contemplant, et en partageant les fruits de la contemplation avec autrui » (saint Thomas d'Aquin). Ainsi, la voie dominicaine, pour moi, c'est l'harmonisation de certains éléments de la vie contemplative et de la vie apostolique, le tout permettant une prédication féconde de la Vérité.

Et tes joies au noviciat?

Ma plus grande joie? C'est de pouvoir, en toutes choses, me soucier des affaires du Seigneur (1 Co 7,32). Le noviciat est un terreau fertile pour cela : l'Eucharistie, la lectio divina, la Liturgie des Heures, le rosaire, la contemplation silencieuse, l'étude, et même nos récréations communautaires… tout concourt à orienter mon cœur vers le Christ et à Lui consacrer ma vie sans partage.

La fraternité, elle aussi, est une source de joie profonde. Grandir aux côtés de jeunes hommes qui, comme moi, s'engagent corps et âme à la suite de Notre-Seigneur, c'est une grâce unique. Une expérience à ne pas manquer pour ceux qui y sont appelés.

Et des rêves, est-ce que ça existe au noviciat? En as-tu?

Bien sûr que oui! Et je crois même que c'est au sein de l'Ordre des Prêcheurs que mes rêves deviendront réalité.

Mon plus grand désir est simple à dire, mais immense à vivre : la sainteté. Cette communion profonde avec Dieu où Sa volonté devient la nôtre. Ce n'est pas l'affaire d'un jour, mais le travail d'une vie entière.

Je vous demande humblement de m'accompagner dans la prière, afin que le Christ me rende assez petit pour qu'Il puisse transparaître pleinement en moi; pour Sa gloire, et pour le salut du monde.

À la rencontre de frère Daniel



Qui es-tu, frère Daniel, et qu'est-ce qui t'a conduit vers les Dominicains?

Je suis Daniel Alvarez, né en Colombie, mais marqué par Montréal où j'ai vécu les dix dernières années. Cette ville m'a offert bien plus que ses festivals et sa gastronomie : elle a été le lieu discret où Dieu a commencé à ouvrir pour moi le chemin dominicain.

Au début, c'est l'étude qui m'a attiré. Ma première rencontre avec un frère dominicain s'est faite dans un cours sur le livre de l'Apocalypse. J'ai été frappé par sa manière d'habiter les Écritures : une intelligence vive, mais surtout une foi profonde, articulée, lumineuse. Moi qui ai toujours eu un penchant pour l'intellectuel, je découvrais qu'on pouvait penser Dieu avec rigueur… et l'aimer avec tout son cœur. Cette rencontre a planté une graine qui n'a cessé de grandir lorsque mon discernement vocationnel s'est amorcé.

Heureusement, Dieu dans sa Providence a grandement purifié mes premiers désirs et m'a fait tomber en amour avec la totalité du charisme dominicain pendant mon postulat: grandir en sainteté avec mes frères dans la vie commune; ramener la Bonne Nouvelle à tous ceux qui ont besoin de l'entendre par la prédication; et connaître davantage le Verbe lui-même dans la prière.

Et tes joies au noviciat?

Avec grande joie je vous partage que mon amour pour l'Ordre n'a fait que grandir pendant mon temps au noviciat: même si ça ne fait que deux mois qu'on réside à Vancouver, j'ai déjà vu et vécu une infime partie des fruits que cette vie peut donner à une âme: J'ai assez grandi en humilité pour accepter et être reconnaissant de mes forces, ainsi que voir plus clairement mes propres faiblesses pour donner la place à Dieu de s'en occuper; j'ai (presque) vaincu la peur de chanter en publique; mais surtout j'ai "senti et goûté combien le Seigneur est bon" pendant mon temps avec Lui, tant dans ma lecture des Saintes Écritures qu'en adoration. Par la prière personnelle, pendant l'Office Divin, et dans la Sainte Messe, le fait de pouvoir passer du temps avec Lui de façon plus régulière n'a fait que faire grandir mon amour pour Lui et le désir de Le partager avec ceux qui ne le connaissent pas, ou le connaissent mal. Peu à peu, sa grâce m'apprend à me réfugier en Lui : pour mes joies, pour mes craintes, pour tout. Et franchement, je n'aurais pas pu rêver mieux.

Et des rêves, est-ce que ça existe au noviciat? En as-tu?

Si je devais décrire un de mes rêves, ce serait de pouvoir vivre pleinement ce que St. Thomas d'Aquin a si sagement dit il y a longtemps: contempler et transmettre les fruits de ma contemplation pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes. Peu importe la façon ou le lieu, si je peux servir Dieu en édifiant son Église et en récapitulant toutes choses dans Son Fils, tout en le connaissant et en l'aimant de plus en plus, je ne peux appeler ça qu'une vie bien vécue. Par Sa grâce et vos prières, j'espère bien que ce sera le cas.

À la rencontre de frère Chris

Qui es-tu, frère Christopher, et qu'est-ce qui t'a conduit vers les Dominicains?

Bonjour ! Je m'appelle frère Chris Ruest et je viens de la Saskatchewan. J'ai grandi sur une ferme, près d'une petite ville appelée Shaunavon. J'aime passer du temps dans la nature, pratiquer des sports de compétition et écrire des poèmes humoristiques.

Mon cheminement vers les Dominicains a commencé un soir, à Saskatoon, où j'ai assisté à une conférence du père David Bellusci sur saint Pier Giorgio Frassati. J'ai été marqué par l'amour et le courage des saints dominicains comme saint Pier, qui n'hésitaient pas à annoncer l'Évangile avec audace à leurs amis et à leurs voisins.

La vie dominicaine m'offre un cadre de vie, dans la communauté, la prière et l'étude, qui aide à témoigner du Christ de manière féconde dans le monde qui nous entoure. On pourrait dire que suivre la voie de saint Dominique, c'est se laisser renouveler par le Christ pour qu'à notre tour, il puisse agir à travers nous et renouveler le cœur des autres.

Le monde a toujours besoin d'être renouvelé dans le Christ, et c'est particulièrement vrai aujourd'hui. Eh oui! Aujourd'hui je suis heureux d'avoir un lieu où les dons que Dieu m'a confiés peuvent grandir pour le salut des âmes.

Et tes joies au noviciat?

Jésus-Christ est ma plus grande joie. Les frères de la communauté viennent tout près derrière ! Ici, je trouve un lieu où nous vivons dans la joie et l'unité, rassemblés autour d'un même idéal. Nous cherchons tous à suivre le Christ sur les traces de saint Dominique. Cela donne encore plus de sens à nos conversations, à nos prières et à nos apostolats : nous vivons tout cela ensemble, en frères.

J'aime les moments de silence au couvent, qui invitent au recueillement et à la contemplation, et j'aime tout autant les moments plus animés, où nos « comédiens » peuvent nous faire profiter de leurs meilleures blagues !

Et des rêves, est-ce que ça existe au noviciat? En as-tu?

Oh oui! Je rêve à ce que l'avenir me réserve et j'attends avec confiance tous les dons que Dieu me fera encore. Quand je regarde mes frères novices, je suis rempli d'espérance pour notre province dominicaine et pour sa mission de prédication.



Pour que ce rêve devienne pleinement réalité, je souhaite continuer à me laisser renouveler comme disciple du Christ et à faire grandir en moi le désir d'annoncer l'Évangile. Je veux vivre chaque jour dans l'humilité et la gratitude, et devenir le saint que Dieu m'appelle à être. Et bien sûr je compte sur votre prière.

Professions simples

En route pour une nouvelle étape !

Tous les anciens le diront, combien une année de noviciat peut être marquante. Son influence se découvre souvent avec quelque recul. Au terme de leur année de noviciat, les frères-novices ont prononcé leur première profession dans l'Ordre des Prêcheurs. Ainsi, les frères Andrew Jacob C. Heakes et Andrew Angelo Antes deviennent frères étudiants alors qu'ils entreprennent une nouvelle étape dans leurs parcours.

Les deux frères représentent la première cohorte du noviciat de Vancouver. Avec eux, c'est toute la Province canadienne qui ouvrait une page de son histoire, jusque-là centrée sur le Québec et la francophonie. Ils ont été accompagnés par la présence attentive de leur Père-Maître, le frère Dieudonné Bigirimana, et appuyés par la communauté de Vancouver, dans son rôle de communauté de formation.

Aussitôt la profession prononcée, les frères se sont dirigés vers leurs lieux d'assignation. Pour le frère Angelo, ce sera le studentat de Oakland tandis que le frère Andrew (Martin de son nom adopté lors de sa profession) se dirigeait vers Québec pour son apprentissage de la langue française. Le frère François Pouliot sera leur Père-Maître pour cette période de formation.

La paroisse St-Mary's qui les a soutenus durant cette année de noviciat a bien célébré l'événement de leurs premières professions et nul doute que ses prières suivront nos deux frères, tout en accueillant les 4 novices de la deuxième cohorte.

Le noviciat a pris un beau départ. Bonne continuité aux nouveaux profès, en souhaitant que les novices de l'année 2026 franchissent aussi cette étape et que bien d'autres générations suivront ! (R.L.)



La communauté de Vancouver avec les deux nouveaux profès. Au centre, le prieur provincial, le frère Yves Bériault qui a reçu les professions des frères.







Le CéDum a 40 ans !

Un fondateur, quelques générations, plusieurs couples et beaucoup de reconnaissance.

C'était une célébration eucharistique bien spéciale le 20 septembre dernier. La communauté étudiante du centre étudiant dominicain de l'Université de Montréal (CéDum) fêtait son 40ième anniversaire !

Dans son parcours, le CéDum, lieu de découverte et de partage de la foi, aura connu plusieurs incarnations, différents noms, différents lieux. Au départ de cette longue trajectoire, le frère Guy Lespinay qui s'est très vite adjoint les services de sœur Suzanne Demers. Un peu plus tard, le frère Yves Bériault qui présidait cette célébration anniversaire s'ajoutait à cette équipe. La présence du frère Guy a encore rehaussé la fête, lui qui quelques jours plus tôt avait connu de sérieux ennuis de santé. Les témoignages d'affection et de gratitude ont afflué.

Plusieurs initiatives ont été mises en place au fil du temps : un service pour les jeunes mamans, des créations théâtrales de la troupe ***Imaginart***, des célébrations marquantes comme la fête de Pâques au petit matin ou encore la messe des nations à l'église Saint-Albert-le-Grand : un dynamisme qui ne s'est jamais démenti. Les animateurs et animatrices se sont succédé, proposant de nouvelles initiatives pour favoriser l'approfondissement de la foi ou encore des activités rassembleuses. Il y a bien eu des moments difficiles, mais la vitalité de la communauté étudiante a su surmonter ces adversités.



Madame Christine Husson
en compagnie du frère Guy Lespinay.

Tout ce beau et long parcours a été évoqué lors de la célébration. Une « ancienne », Christine Husson a signalé que quelques vocations religieuses ont pu éclore au Centre, mais le plus remarquable aura été le nombre de couples à s'être formés. Plusieurs d'entre eux sont maintenant membres de fraternités laïques dominicaines. De forts liens d'amitié se sont également créés, à en juger par le bonheur des retrouvailles entre ceux et celles qui ont fréquenté la communauté à une période ou l'autre : des liens pour la vie.

La fête du 40ième avait été soigneusement préparée par l'actuel directeur, M. Gustavo Garay et son équipe. Notons que Gustavo avait lui-même fréquenté la communauté lors de ses études. Il se rappelle les liturgies du frère Denis Gagnon, dont plusieurs gardent aussi le souvenir. Un repas, comme c'est maintenant la coutume au CéDUM, était offert à tous pour prolonger cette célébration d'action de grâce… Cap sur le cinquantième ! (R.L.)







La GAM 2026

Fr. Bruno Demers, o.p.

Du 15 au 17 septembre dernier, s'est tenue à Beaupré, au pied du Mont- Ste Anne, la Grande Assemblée Missionnaire (GAM). L'événement regroupait environ 320 personnes, c'est-à-dire les évêques et les forces vives des diocèses du Québec.

Ce rendez-vous avait été préparé, au cours des derniers mois, par diverses consultations et conversations dans l'Esprit sur les grandes orientations à privilégier pour la mission confiée par Dieu à notre Église au Québec. Au cours de ces journées, les participants ont pris le temps de s'approprier ces orientations. Le temps était donné pour se retrouver, s'écouter, raviver l'espérance et discerner ensemble les chemins concrets de la mise en œuvre de l'annonce de l'Évangile et du témoignage à donner à la Bonne Nouvelle.

Ayant travaillé à la synthèse des diverses consultations effectuées lors des deux démarches synodales sur la Synodalité de 2021 à 2024 pour l'Église au Québec, on m'a demandé de faire partie du Comité d'analyse de la GAM. J'y ai fait quelques interventions de l'ordre de la clarification des concepts théologiques et de l'ajustement du déroulement du programme. Depuis, je donne des sessions d'approfondissement sur la mission dans divers diocèses.

Fr. Bruno Demers, o.p.



Fondation de la communauté Sainte-Catherine-de-Sienne

Trois religieuses de la Congrégation romaine de Saint-Dominique, les sœurs Alphonsine, Clarisse et Jacqueline, convoquaient samedi le 10 octobre dernier, leurs amis et membres de la famille dominicaine pour célébrer la fondation de leur nouvelle communauté interculturelle sous le patronyme de Sainte-Catherine de Sienne.

En très peu de temps, les religieuses ont constitué un réseau de relations, si bien qu'un bon nombre de personnes ont répondu à l'invitation. Au cours de la célébration, les trois membres de la communauté ont reçu leur assignation et affirmé leur engagement au service de la nouvelle communauté et de sa mission. Sœur Catherine, membre du conseil général, proclamait l'institution de la communauté et retraçait l'origine du projet, un rêve longuement caressé, enfin réalisé.

Déjà les trois religieuses sont impliquées dans différents milieux. Sœur Clarisse œuvre au Centre étudiant, sœur Jacqueline en milieu paroissial à Laval et sœur Alphonsine s'intéresse à l'univers musical. Les sœurs sont de diverses provenances, présentant déjà un témoignage d'interculturalité.

RÉSEAU vous présente quelques images de cette célébration eucharistique qui était présidée par le frère Yves Bériault, admiratif de l'audace apostolique manifestée par les sœurs de la Congrégation : elles ne se sont pas laissé arrêter par les nombreux obstacles qui auraient pu les décourager, dociles aux inspirations de l'Esprit qui les a conduites à Montréal. La communauté s'est établie non loin du couvent Saint-Albert-le-Grand et pourra compter sur la synergie de la famille dominicaine. (R.L.)











Une province en chantier : rassembler les matériaux

L'évangéliste Luc le recommande : avant toute grande entreprise, il importe de réfléchir au projet et de bien évaluer ses capacités à le mettre en œuvre et le porter à son achèvement. Depuis la formation de l'Ordre, c'est l'objectif des chapitres tenus dans les communautés locales, dans les diverses provinces et pour l'ensemble de l'Ordre. La province Saint-Dominique du Canada tenait son chapitre provincial à Toronto, l'été dernier, sous le thème « Une province en chantier ». Les capitulaires venus de nos lieux de présence au Canada, au Rwanda, au Burundi et au Japon ont réfléchi pendant deux semaines aux orientations pour les quatre prochaines, manière de rassembler les matériaux pour le travail à entreprendre.

Mais comme en font foi les images que vous trouverez ici, un chapitre, c'est aussi une célébration : des moments de fraternité, une prière soutenue et la joie partagée d'actualiser l'intuition de saint Dominique dans le contexte qui est le nôtre, tant au sein de notre institution que de la société dans laquelle nous sommes insérés.

L'élection d'un prieur provincial et de conseillers constitue un des événements marquants de tout chapitre. Elle a été précédée par une messe du Saint-Esprit, présidée par le frère Hervé Tremblay, prieur de Toronto qui accueillait ce chapitre, tenu au Séminaire Saint-Augustin. Le frère Yves Bériault a généreusement accepté un nouveau mandat comme prieur provincial. Son élection a été confirmée le 15 juillet par le



Le chapitre provincial se tenait au Séminaire Saint-Augustin, non loin d'un site touristique du lac Ontario.



Messe du Saint-Esprit, présidée par le frère Hervé Tremblay, prieur du Couvent Saint-Thomas-Aquinas, Toronto.



De gauche à droite, les frères Lamphone Phonevilay, José Apolinario Kahombo, Yves Bériault, Raymond Latour et Hervé Tremblay.





L'élection du frère Yves Bériault a été approuvée le lendemain, 15 juillet, par le Maître de l'Ordre Gérard Timoner. La prestation de serment et la signature de registre ont officialisé cette élection.

Maître de l'Ordre. Les capitulaires manifestaient ainsi leur volonté de poursuivre le travail amorcé en élisant le frère Yves comme « contremaître du chantier », pour reprendre la métaphore.

« La décroissance de notre province du Canada est une réalité que nous ne pouvons ignorer : elle s'inscrit dans les évolutions de notre temps et relève d'un constat objectif », a déclaré frère Yves. « Mais la croissance, elle aussi bien réelle dans notre province, est avant tout un don de Dieu. Elle est de l'ordre de la grâce ; c'est l'espérance qui nous tire vers l'avant au-delà des apparences. »

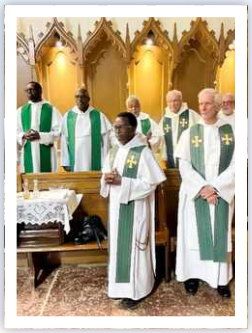
Dans sa tâche, le prieur sera assisté des frères José Apolinario Kahombo (également promoteur des vocations), Raymond Latour (aussi socius du prieur provincial), Lamphone Phonevilay (vicaire du prieur provincial pour le projet à l'église Saint-Dominique) et Hervé Tremblay (aussi Régent des études). Le frère André Descôtaux, comme Syndic provincial, complète ce conseil.

Pour bien cerner l'esprit de ce chapitre, on trouvera dans ce reportage le mot d'introduction aux Actes du chapitre, par le prieur provincial.



Le frère Ghislain Paris a agi en tant que modérateur du chapitre. Il est ici en compagnie du frère Yves Bériault, dans un moment de détente au bord du lac Ontario.





Plusieurs frères ont participé à l'eucharistie dominicale de la paroisse francophone du Sacré-Cœur à Toronto dont le frère Gustave Ineza est curé.





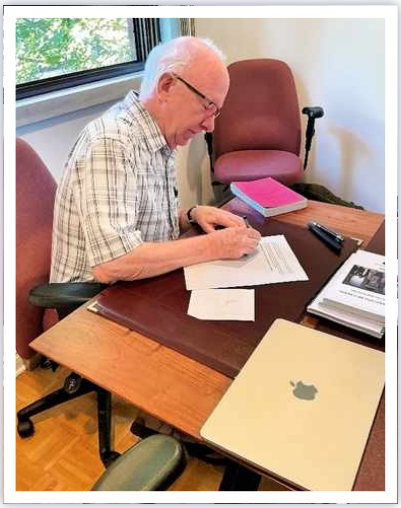
Une vue de la salle commune du Séminaire Saint-Augustin. Les frères ont suivi avec intérêt le déroulement de la Coupe du Monde de football, accueillie conjointement par le Canada, les États-Unis et le Mexique.



Après les délibérations du chapitre, les membres du Définitoire avaient à mettre en forme les diverses orientations proposées par les commissions capitulaires : près d'une dizaine de jours de travaux. On reconnaît, à gauche, les frères Raymond Latour et Lamphone Phonevilay, au centre, le frère Yves Bériault, à droite, les frères Hervé Tremblay et José Apolinario Kahombo. Au terme des travaux, signature de ce qui deviendra les « Actes du chapitre provincial 2026 », qui ont obtenu l'approbation du Maître de l'Ordre.



Le frère Kôta Kanno, de la communauté extraterritoriale du Japon.



Introduction aux Actes du chapitre : « Une province en chantier »

Pour comprendre ce qui est au cœur de la vie dominicaine, il faut contempler l'Ordre à la lumière de sa mission et de son histoire. Parce que saint Dominique nous a laissé peu d'écrits, c'est avant tout sa vie, transmise par la tradition de l'Ordre, qui nous révèle le zèle apostolique qui l'animait. Comme l'écrivait le Père Vicaire, Dominique demeure en quelque sorte caché dans la lumière de son œuvre. Pourtant, cette œuvre révèle avec force l'ampleur de son intuition missionnaire : son regard embrassait déjà les dimensions de l'Église universelle.

Il faut le rappeler : saint Dominique fut avant tout un homme d'Église. Relire son action missionnaire n'a de sens qu'à partir de cette conviction profonde. Face aux schismes et aux hérésies qui menaçaient la communion ecclésiale, il désirait servir l'Église du Christ et contribuer à son renouveau. Pour lui, le salut du monde et l'avenir de l'Église étaient indissociables. Cette vision marquera durablement l'identité de l'Ordre et de tous ceux et celles qui choisiront de s'y engager.

La vie dominicaine demeure ainsi une vie d'urgence évangélique. Non pas une urgence fébrile, mais celle qui naît de la conviction que la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ demeure trop souvent méconnue et que l'amour de Dieu est encore trop souvent ignoré ou bafoué. C'est cette urgence qui rendait le pas de Dominique vif et joyeux, et qui continue d'inspirer tous ceux et celles qui choisissent de vivre l'Évangile à sa manière.

En choisissant pour notre chapitre provincial le thème ***Une province en chantier***, nous reconnaissons tout d'abord avec lucidité nos fragilités. Nous savons qu'il nous faut revoir nos lieux de mission en tenant compte des ressources humaines et matérielles dont nous disposons aujourd'hui. Mais ce thème est également porteur d'espérance. Il exprime notre confiance dans l'émergence de nouvelles initiatives missionnaires, soutenues par de nouvelles générations de frères appelés à poursuivre l'œuvre de Dominique.

Nous demeurons cette Province Saint-Dominique du Canada qui, depuis sa fondation, a eu l'audace d'ouvrir de nouveaux horizons missionnaires tant au Canada, aux États-Unis, au Japon, au Rwanda et au Burundi. Cette passion missionnaire nous habite toujours. Le présent chapitre en a témoigné avec force, manifestant le désir d'approfondir nos liens avec nos lieux de mission, tout comme avec l'ensemble de la famille dominicaine, dont l'engagement grandissant nourrit avec nous cette même passion d'annoncer Jésus-Christ.

Il y a maintenant plus de huit cents ans, Dominique de Guzmán, contemplant les horizons d'Osma et de Caleruega où il vivait comme chanoine, entendit l'appel du Seigneur à porter l'Évangile jusqu'aux steppes lointaines habitées par les Cumans, ces peuples qui ne connaissaient pas encore la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ.

Cet appel résonne encore aujourd'hui pour la Province Saint-Dominique du Canada et pour tous ceux et celles qui s'inspirent de ce jeune chanoine castillan. Avec lui, nous sommes appelés à aller aux frontières des grands enjeux de notre temps, là où l'Évangile attend d'être annoncé, là où l'espérance demande à être ravivée.

Puisse le Seigneur continuer d'ouvrir devant nous des chemins nouveaux, affermir notre foi, renouveler notre audace missionnaire et faire de notre Province un chantier vivant où se construit, aujourd'hui encore, l'œuvre de son Royaume.

fr. Yves Bériault, o.p.

Prieur provincial



Honneur à une équipe de soins palliatifs

Un prix pour une équipe qui accompagne la vie jusqu'au bout

L'équipe de soins palliatifs du Centre hospitalier universitaire juif de Montréal a reçu, en octobre 2026, le Prix Profession Santé Québec pour son programme d'hôpital virtuel à domicile.

Il y a des prix qui récompensent une expertise, et d'autres qui rappellent une conviction essentielle. En octobre 2026, l'équipe de soins palliatifs du Centre hospitalier universitaire juif de Montréal a reçu le Prix Profession Santé Québec dans la catégorie « Équipe de soins palliatifs – Hôpital virtuel – Santé Québec ». Cette distinction reconnaît l'innovation d'un programme qui permet à des personnes gravement malades de recevoir des soins palliatifs chez elles, grâce à un accompagnement hospitalier rapproché et à une collaboration étroite avec les CLSC.

Mais ce prix célèbre surtout une manière de prendre soin : ensemble.

Les soins palliatifs ne peuvent jamais être l'œuvre d'un seul professionnel. Le médecin, aussi compétent soit-il, n'est rien sans les infirmières, les préposés, les travailleurs sociaux, les pharmaciens, les autres professionnels et les partenaires du réseau qui unissent leurs compétences autour d'une même personne. Il faut aussi compter avec les proches, dont la présence et la connaissance du patient sont irremplaçables. En soins palliatifs, le travail d'équipe n'est pas un supplément : il est une condition essentielle du soin.

Le programme d'hôpital virtuel à domicile en donne une illustration remarquable. Il rend possible, lorsque la situation clinique le permet, un accompagnement complexe dans le lieu où bien des personnes souhaitent vivre leurs derniers jours : leur maison, entourées de ceux qu'elles aiment. L'équipe hospitalière assure un suivi rapproché, en lien avec les intervenants des CLSC, afin que les patients et leurs familles ne soient pas laissés seuls devant la maladie.

Les résultats de cette approche ne se mesurent pas uniquement en données cliniques. Ils se lisent aussi dans ces moments ordinaires qui deviennent inestimables : une mère présente à la remise des diplômes de son fils, un anniversaire célébré en famille, un baptême, un repas partagé à la maison. Autant de souvenirs rendus possibles par des soins



adaptés aux besoins et aux souhaits de chacun.

Au fond, les soins palliatifs nous invitent à réfléchir à la place de l'hôpital dans notre société. La fin de vie et la mort ne sont pas des maladies, pas plus que la grossesse et la maternité ne sont des maladies en elles-mêmes. Si l'hôpital demeure indispensable lorsque des soins complexes l'exigent, il ne devrait pas être l'unique horizon de l'accompagnement. Les soins palliatifs ont aussi vocation à rejoindre les personnes dans leur milieu de vie, en préservant autant que possible leurs liens, leurs habitudes et leur liberté de choix.

Parmi les membres de cette équipe honorée figure le frère Thomas de Gabory, o.p., médecin en soins palliatifs, également professeur-chercheur à la Faculté de médecine de l'Université McGill. Sa présence rappelle qu'on peut conjuguer engagement religieux, compétence médicale et recherche universitaire au service d'une même mission : soulager, accompagner et reconnaître la dignité de chaque personne jusqu'au bout de sa vie.

Les Prix Profession Santé Québec souhaitent faire rayonner le travail d'équipe, la communication et l'engagement de professionnels qui innovent et partagent leur expertise. Cette reconnaissance adresse un message qui dépasse les murs de l'hôpital : même lorsqu'il n'est plus possible de guérir, il reste toujours beaucoup à faire. Et cela, nous ne pouvons le faire seuls.

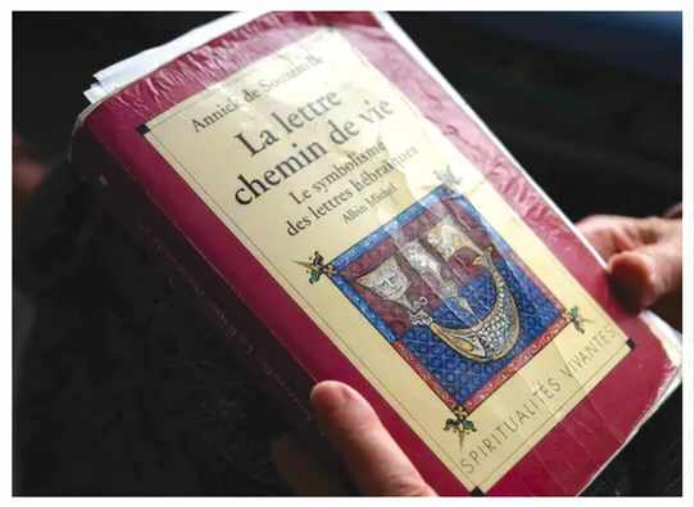
Voici le lien pour le film sur les soins palliatifs : https://youtu.be/mSuPCtSk2xk?si=o_v2xZT7Y4BMlTJs

« Après dix ans d'aide à mourir au Québec, je ne vois pas la "belle mort" »

P. Thomas de Gabory, o.p.

P. Thomas de Gabory, o.p., dominicain français, médecin de soins palliatifs à l'Hôpital général juif de Montréal et professeur à la Faculté de médecine de l'Université McGill. Membre de l'Académie pontificale pour la vie, il codirige le département d'Éthique biomédicale au Collège des Bernardins à Paris.

Publié le 29 juin 2026.



Au Canada, l'aide à mourir est légale depuis 2016 pour les personnes en fin de vie. En 2023, un Canadien sur vingt ayant perdu la vie a choisi le moment de son décès. SEBASTIEN ST-JEAN / AFP

Au Québec, l'aide médicale à mourir s'est profondément normalisée en dix ans, avec des critères d'accès toujours élargis. Thomas de Gabory, dominicain et médecin en soins palliatifs, juge que de nombreuses fin de vie sont loin de la sérénité promise. Il plaide pour les soins palliatifs et le « lâcher prise » des personnes en fin de vie. Je ne sais pas ce qu'est une belle mort. Une belle mort ?

Je ne sais même pas si ça existe car la mort n'est jamais belle. C'est ce qui se passe avant la mort qui m'intéresse : la fin de vie. Une fin de vie dans des douleurs non soulagées est toujours insupportable. Une fin de vie souffrante non accompagnée n'est jamais belle. Mais une fin de vie soulagée et accompagnée peut être un temps précieux, un temps où tout est encore possible. C'est le temps avant la mort qui peut être beau.

Au Québec, la mort provoquée fait partie du quotidien. Depuis plus de dix ans qu'elle est légalisée, elle s'est normalisée et même banalisée. L'offre a créé la demande. Au début, l'aide à mourir était réservée aux personnes en fin de vie et puis, comme une boîte de Pandore, les critères d'accès se sont rapidement élargis : il n'est plus nécessaire d'être en fin de vie et il est désormais possible de faire une demande anticipée, avant même qu'une maladie d'Alzheimer provoque l'altération du jugement.

Aucune fin de vie réellement paisible

Je soigne et j'accompagne beaucoup de patients qui vont mourir. Certains d'entre eux veulent mourir. Quelques-uns demandent à mourir. De tous mes patients qui ont fait le choix de l'aide médicale à mourir (c'est ainsi qu'on la nomme au Québec), aucune fin de vie n'a été réellement paisible à mes yeux.

Ce qui est montré à la télévision ou sur les réseaux n'est qu'une romantisation de la mort provoquée. La réalité est bien différente et ne me séduit pas. Personne n'a réussi à me convaincre que c'était ça la belle mort.

Ces patients qui choisissent la mort provoquée sont dans une maîtrise de leur fin de vie et veulent tout contrôler : le jour et l'heure de leur mort, le lieu, les personnes présentes à leur côté, la musique, les

vêtements, parfois le champagne du dernier toast. Je ne juge pas ce désir de contrôle et je ne sais pas moi-même comment je voudrai gérer ma propre mort le moment venu.

Mais je constate que ce contrôle produit souvent une tension intérieure. Ces patients se disent en paix. Pourtant, ce que j'observe ressemble davantage à la satisfaction d'avoir tout organisé et contrôlé qu'à une véritable paix intérieure. Ils n'ont souvent plus qu'une seule idée en tête, celle d'en finir comme ils l'ont décidé. Leur cœur ne voit plus qu'une seule porte entrouverte qui conduit à la mort provoquée et ne voit plus d'autres voies possibles.

Les soins palliatifs, une autre voie

Les soins palliatifs proposent une autre voie. Dans l'équipe interdisciplinaire dont je fais partie, nous mettons toutes nos compétences et notre énergie pour soulager les douleurs et les inconforts des personnes en fin de vie. Contrairement à beaucoup d'idées reçues, les patients en soins palliatifs ne sont pas des zombies shootés aux opioïdes et nous ne faisons pas que jouer de la guitare. Il n'y a jamais d'acharnement et nous ne prolongeons pas les souffrances.

Personne ne veut souffrir ou voir souffrir. Les soins palliatifs, c'est aussi accompagner les patients et leurs familles pour que chaque fin de vie soit un temps ouvert sur des possibles : des espoirs réalistes qui donnent du sens, de la confiance et des amitiés qui créent ou maintiennent des liens d'humanité.

Le temps du lâcher prise

La fin de vie peut alors devenir un temps qui permet le lâcher-prise, l'acceptation des pertes et l'apprivoisement de la mort qui s'en vient. Contrairement au contrôle et à la maîtrise, le lâcher-prise ouvre la possibilité d'une fin de vie paisible : un temps où l'on se désarme, où l'on desserre les prises, où s'apaise peu à peu le combat intérieur. Dans cet apaisement fragile, les équipes de soins palliatifs sont parfois témoins de fins de vie d'une grande beauté.

Je suis médecin de soins palliatifs. En conscience et en équipe, je veux soulager et accompagner les patients qui me disent : « Je veux mourir, je veux en finir, ma vie n'a plus de sens, je ne veux pas être un fardeau pour mes enfants, j'ai peur de souffrir. » Ce sont pour moi des souffrances insupportables exprimées parfois par une demande d'aide à mourir. C'est pour cette raison que je ne pourrai jamais pousser les quatre seringues qui provoquent la mort.

Non que je souhaite prolonger les souffrances des patients qui demandent à mourir. Ma conviction est ailleurs : je ne dois pas répondre à une demande de mort provoquée, mais à la détresse qui s'exprime à travers cette demande.

Au terme de tant de fins de vie soulagées et accompagnées, je demeure convaincu que l'on meurt mieux dans le lâcher-prise que dans la maîtrise. C'est pourquoi je fais le pari des soins palliatifs : ils laissent ouverte la porte d'une fin de vie qui peut encore être belle, là où la mort provoquée la referme.



90 ans, faut fêter ça !

Anniversaire du frère Jean Dominique Gilbert

Ce devait d'abord être une fête surprise. Mais la consigne de garder le secret a été levée : comment ne pas ébruiter un tel événement ? Les dominicains auraient pu rester discrets, mais dans la famille, c'était sans doute une autre affaire. Sans surprise donc, notre frère Jean-Dominique Gilbert a vu débarquer un bon nombre de membres de sa famille pour fêter son anniversaire (9 octobre), dimanche le 11 octobre dernier. Il devait bien se douter qu'un 90ième anniversaire n'était pas pour passer inaperçu ! Voici en photos quelques moments de cette fête pour le très affectionné Jean-Dominique, « mon oncle Jo » pour les membres de sa famille.









Une carrière et une belle amitié

Départ à la retraite de M. Sylvain Bossé

L'événement était préparé de longue date. Le principal intéressé en parlait souvent. Il tenait le compte à rebours. Mais le jour venu, le 31 août, ce n'est pas sans émotion que M. Sylvain Bossé partait réellement pour sa retraite, aussi méritée soit-elle.

En 15 années au service du provincialat comme assistant-Syndic, il aura noué des amitiés avec plusieurs frères, particulièrement ses proches collaborateurs, les prieurs provinciaux, socii, syndic et les procureurs de nos différents couvents.

Pour la fête de départ, de nombreux frères de la communauté Saint-Albert-le-Grand (y compris des frères de la Maison Basile-Moreau), des employés de l'Administration provinciale (comptabilité, Œuvres de Saint-Jude), et aussi, pour le bon moral de notre retraité la présence de sa femme Marie-Gina et de sa fille. Toutes les pièces avaient été décorées pour souligner l'événement. Le frère André Descôteaux ainsi que le prieur provincial y sont allés d'un discours retraçant les 15 années de services de M. Bossé et sa contribution à l'Administration provinciale. Des membres du provincialat des religieux de Sainte-Croix ont aussi tenu à participer à la fête, agrémentée de quelques bulles et bonnes bouchées.

Un gros cadeau a été offert au nouveau retraité, une machine pour fabriquer des pâtes maison. Selon les rumeurs qui nous sont parvenues, l'apprentissage se poursuit.

Dans son discours, M. Bossé a exprimé toute sa gratitude pour son heureuse expérience. Il a aussi souhaité bonne route à son successeur, M. Denis Rochon qu'il a accompagné au cours de la dernière année. M. Bossé demeurera toutefois membre du Conseil de placement, et s'il quitte son poste à l'emploi des Dominicains, il demeure Dominicain, à titre de membre de la fraternité Pier Giorgio Frassati. Il conserve également un lien avec le Centre étudiant. Et il est à parier qu'il ne manquera pas l'occasion de venir faire un brin de causerie à tous ceux et celles qui regrettent déjà sa présence ensoleillée au provincialat.

R.L.









dominicains.ca